



HÔPITAL CAROLINE

*PRÉSENTATION
DESCRIPTION*



Ancien Hôpital Caroline- Archipel du Frioul - 13007 Marseille - pièces graphiques - avril 2019

*- Service Monuments et Patrimoine Historiques - Délégation Générale Architecture et Valorisation Equipements
Direction Etudes et Grands Projets de Construction - Ville de Marseille*

L'hôpital Caroline est un ancien lazaret, édifié de 1822 à 1828, sur les plans de Michel-Robert Penchaud (1772-1833), alors architecte du département.

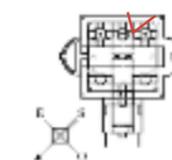
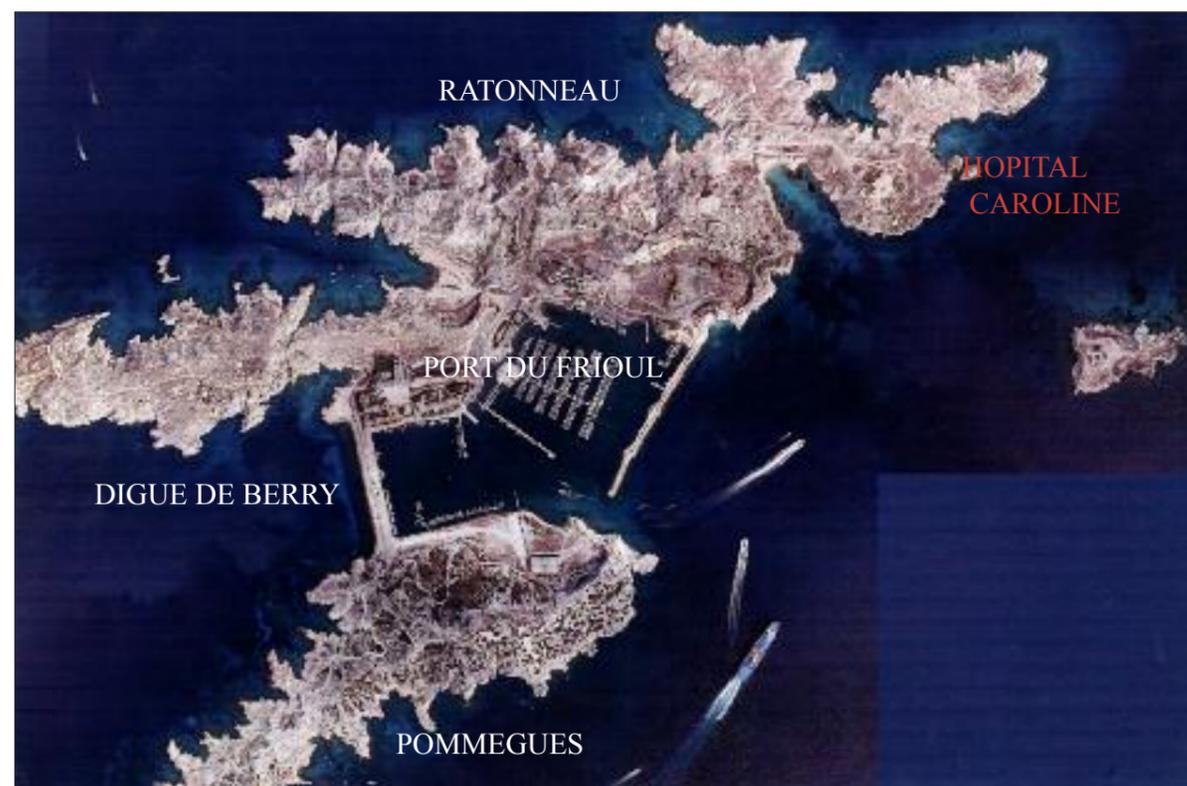
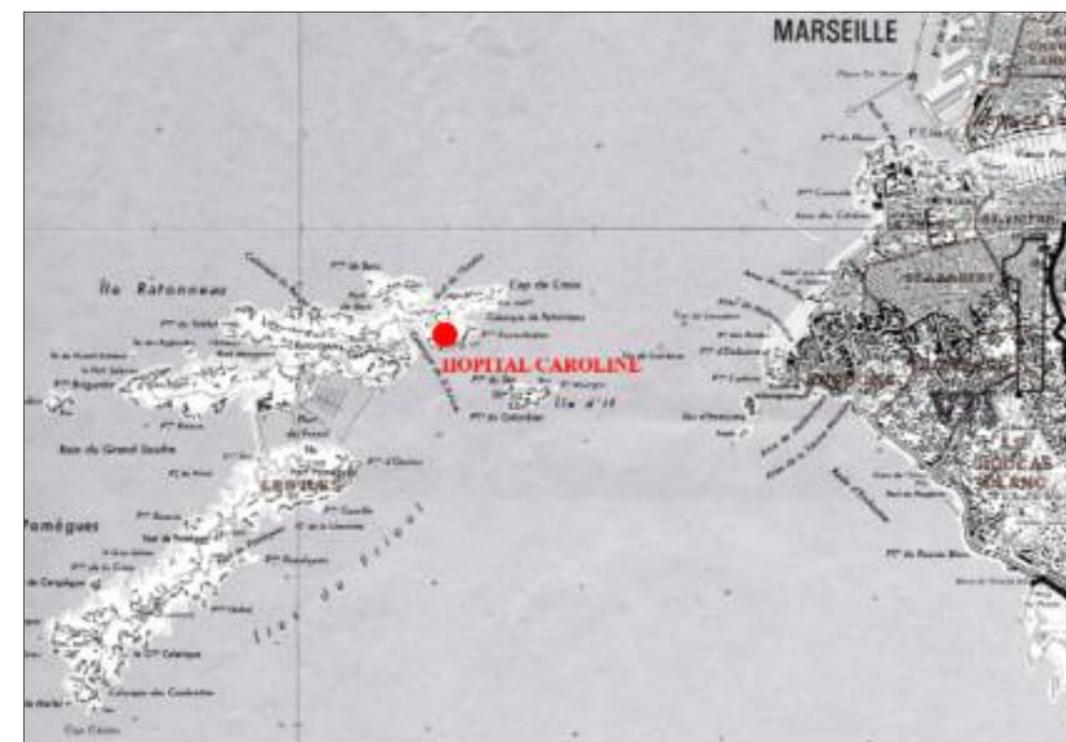
Il était destiné à la mise en quarantaine des passagers arrivant par bateau à Marseille, susceptibles d'être porteurs de maladies contagieuses.

Construit à l'extrémité septentrionale de Ratonneau sur une presqu'île bien dégagée par deux profondes calanques. Une plate forme de 1 hectare y a été créée à une trentaine de mètres d'altitude par des terrassement qui ont fourni le matériau du gros œuvre

Il est situé à 4km au large de Marseille, sur l'île de Ratonneau, dans le 7ème arrondissement

La création du port du Frioul et la construction de l'hôpital caroline sont deux opérations décidées simultanément par l'Intendance Sanitaire de Marseille. Il s'agit à la fois de palier l'exiguïté du port de Pommègues, devenue inquiétante avec l'apparition de la fièvre jaune en provenance d'Espagne et de renforcer l'équipement sanitaire du port jugé déficient.

C'est à ce double objectif que répondent la création du port Dieudonné, obtenue en reliant Pommègues et Ratonneau par une digue et la construction de l'Hôpital Caroline qui va remplacer l'ancien lazaret continental situé à Saint Martin d'Arenc(construit en 1663 et devenu vétuste)



vue aérienne depuis le sud-est - 1984

Le site a été choisi, à l'origine, en raison de qualités propre :

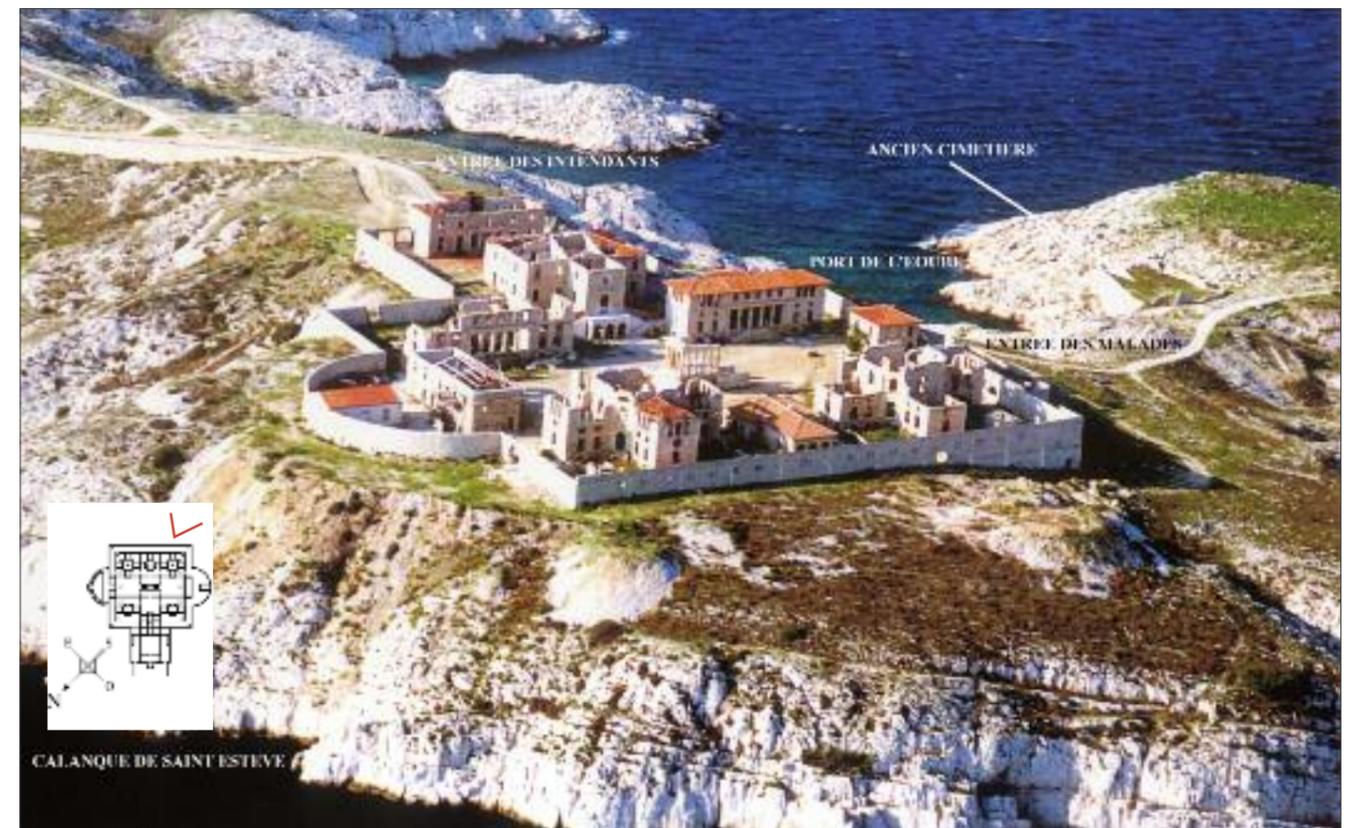
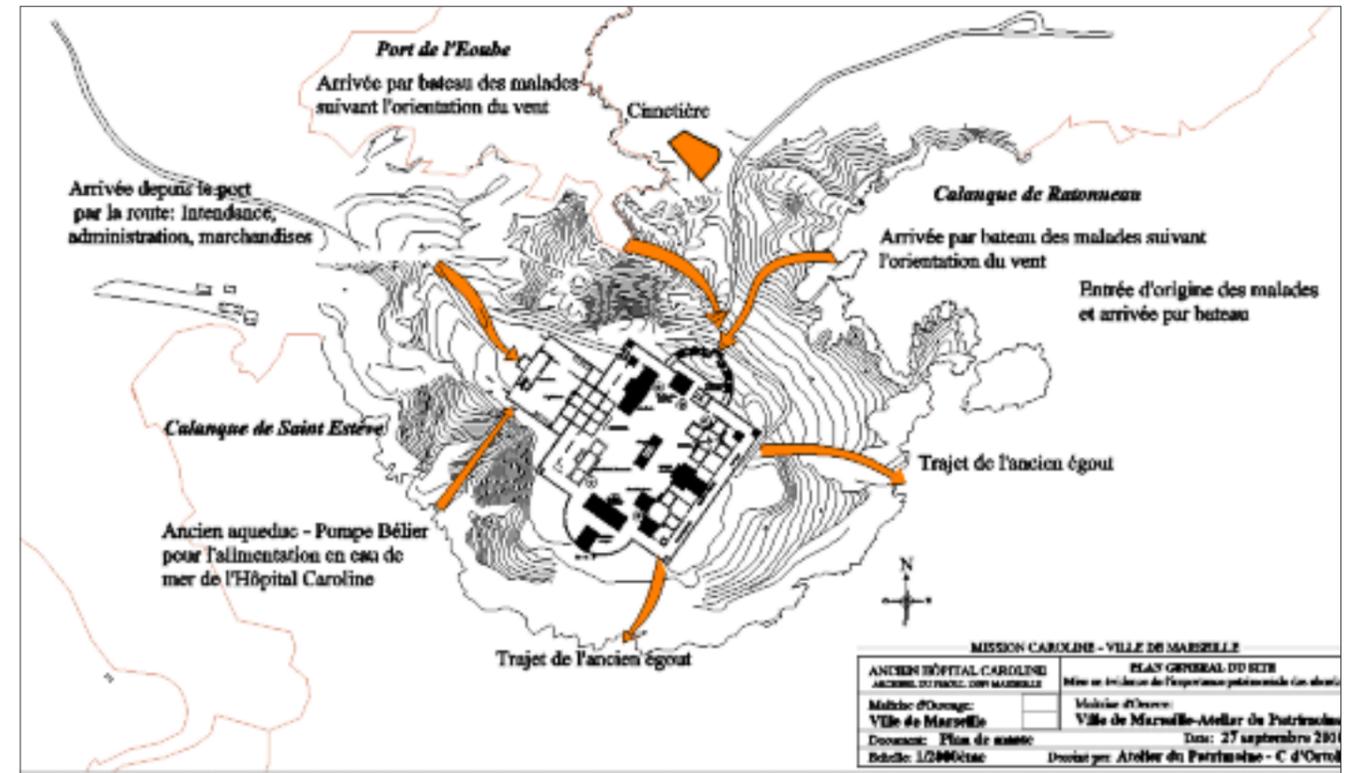
1 Acces et surveillance faciles : commandé par trois calanques

- Calanque de saint Estève au sud pour les communications directes avec Marseille
- Calanques de l'Eoube et de Ratonneau au nord réservées, l'une ou l'autre suivant le vent au débarquement des malades.

2 Isolement : A plus d'un km du port du Frioul (en projet lors de la construction de l'hôpital)

3 Qualité sanitaires

- « Il a sa direction naturelle sous le vent Nord-Ouest , le plus favorable de tous pour la guérison des malades »
- Un cimetière clos est situé à une centaine de mètres au Nord, dominant le port de l'éoube.



- 1941 réutilisation car épidémie de Typhus dans les prisons marseillaises

- 1942 occupation allemande

- **1944 Bombardements américains lors de la libération**

- **1970 propriété de la Ville de Marseille**

- **1980 Inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques**

- **1978 création de l'association Caroline**

1978 à 1987 : travaux (les "Chantiers de Jeunes Bénévoles" chaque été , 2 mois 1/2

. quelques travaux réalisés par des stages des "Compagnons" et par des stages des "Compagnons du Devoir"

- 1986 : restauration de la chapelle par une entreprise agréée

- 1987 (a partir de)

les "Chantiers Extérieurs" (réinsertion de détenus en fin de peine) se déroulant sur l'année

(encadrement : chef de chantier et ouvriers salariés de l'Association)

- les "Chantiers de Jeunes Bénévoles" chaque été , 2 mois 1/2

- également, pour certains travaux il a été fait appel à des entreprises agréées, (taille de pierre, maçonnerie, électricité, plomberie, cloison, doublage etc ...)

1980 : adduction en eau courante

1991 : installation de l'électricité (jusqu'à cette date le chantier a fonctionné avec des groupes électrogènes alimentés au fuel)

- de 1978 à 2007 restauration de 4 bâtiments

- Projet 1998 : permis de construire accordé pour la restauration du pavillon Chevalier

Roze, du pavillon des Entrées et confortement des ruines

- 1982 1996 festival des Iles

- 1997 2007 Nuits Carolines

- 2007 Festival Mimi

- **Avril 2007 mise en liquidation de l'association Caroline**

- **Reprise des travaux de consolidation et restauration en décembre 2007: chantier d'insertion Acta Vista**

- **1821** alors que la fièvre jaune ravage l'Espagne, 2 navires en provenance de Malaga, avec à leur bord des marins atteints de la maladie sont placés en quarantaine au port de Pomègues, l'affection se propage à d'autres navires mouillés sous le vent. On dénombre 40 cas de fièvre jaune avec 12 morts. 20000 morts à Barcelone en 1821

- 1821 premier projet

- **1828 Achevé (construction de 1822 à 1828. Réceptionné le 3 juillet 1828.**

- Digue de Berry achevée le 4 mai 1825

- Chapelle du Frioul édifiée en 1829 (Penchaud)

- 1831 Dégradé par les intempéries du mois de juin

- 1831 renommé Hôpital Ratonneau (révolution de 1830)

- 1841 à 1850 : absence de chauffage, victime du système de ventilation des locaux, insuffisance de fonctionnement= dégradation rapide

- 1850 suppression de l'intendance sanitaire de Marseille *

- **1850 Entièrement réhabilité par l'architecte Vaucher**(architecte de la santé)et construction de nouveaux bâtiments sur l'île de Pomègues : « le lazaret des îles »qui sera largement utilisé en 1856 au retour de la guerre de Crimée. Au total 34000 hommes passeront par le Frioul avant d'être admis sur le continent. Le vaisseau Fleurus à lui seul y débarque 840 soldats atteints du typhus*

- 25 novembre 1850 l'Hôpital Caroline est inauguré avec un faste ostentatoire (mémoire F-N Richard)

- vers 1859 (mémoire F-N Richard) l'armée occupe les chambres à cheminée de Caroline pour y loger ses officiers

- **1850 Relié au port par une route carrossable**

- 1900 la peste fait sa réapparition dans les navires arrivant à Marseille. En 18 mois dix navires ont atteint le Frioul avec des cas de peste déclarés. Au total 35 malades atteints de peste ont été débarqués et soignés à l'hôpital Ratonneau avec six décès.

Les deux navires les plus touchés étaient le Niger, paquebot venant de Constantinople, et le Laos arrivant de Chine via Djibouti

- Utilisé de façon ponctuelle au cours de la première guerre mondiale*.

- 1923renommé Hôpital Proust (inspecteur général des services sanitaires)

- **1928 les îles du Frioul sont abandonnées par le service de la santé au profit de la Marine Nationale**

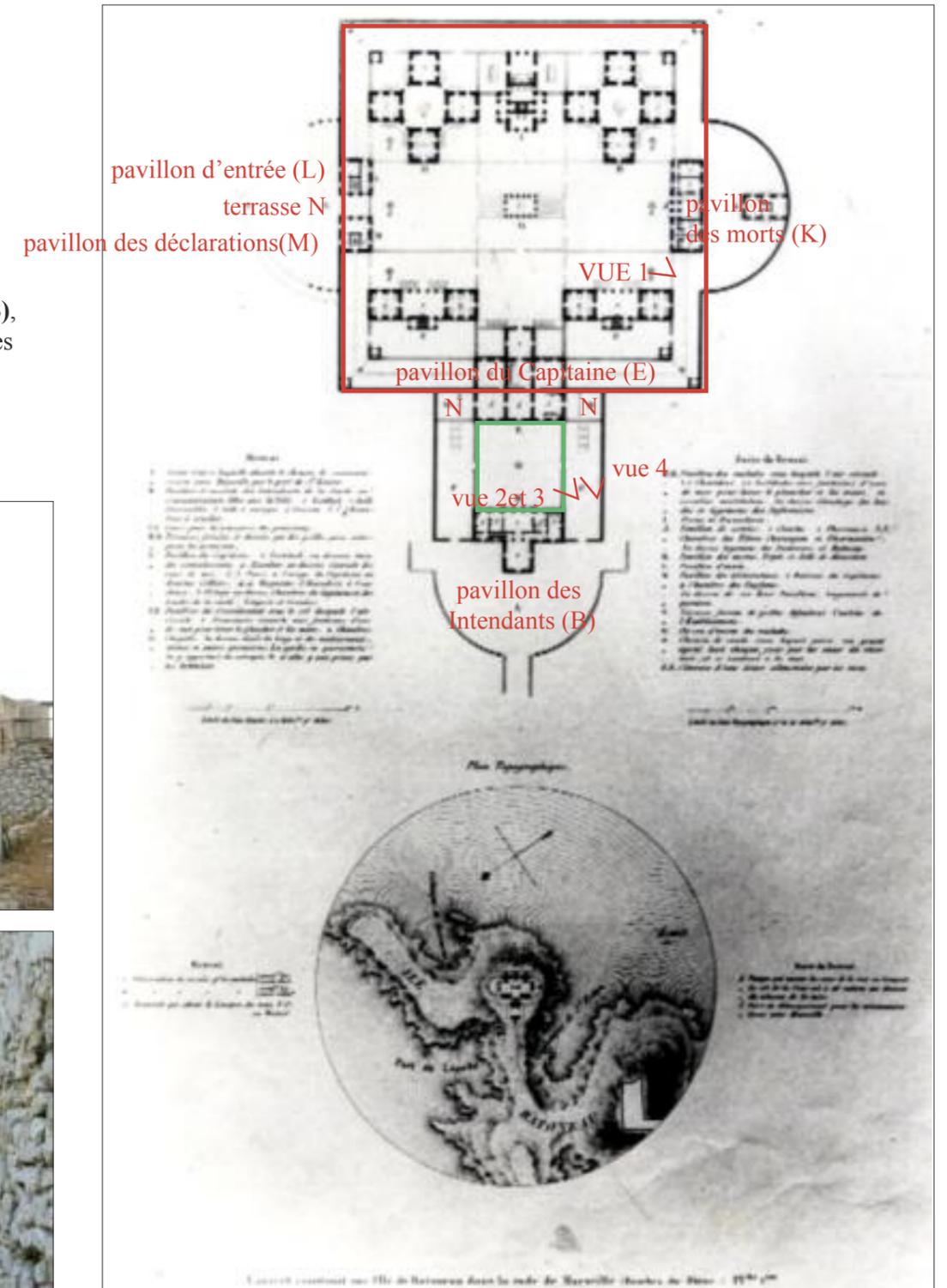
* source : article du professeur Georges François de la revue Patrimoine octobre 2009 (la revue du Conservatoire de Patrimoine Médical de Marseille)

DESCRIPTION D'ENSEMBLE

L'édifice est enfermé dans **une enceinte carrée de 90 m de coté**, _____ flanquée :

- **de deux arrondis**, l'un au sud, constitué par un infléchissement du mur d'enceinte, abritant **le pavillon des morts (K)**, l'autre au nord constitué extra-muros par les volées d'un escalier en fer à cheval conduisant à **une terrasse (N)** située en avant **des pavillons d'entrée (L) et des déclaration (M)**, fermée à ses deux extrémité par une grille à trois travées limitées par des piliers en pierre de taille,

-d'**une cour annexe de 22m de coté** _____ à l'ouest, situé hors clôture fermée à l'ouest par **le pavillon des Intendants de la Santé (B)**, à l'Est par **le pavillon du Capitaine (E)**. Cette cour réservée à l'administration est elle même flanquée au Nord et au Sud de deux rampes conduisant à **deux petites terrasses (N)** servant à entreposer les provisions à l'air libre.



Plan de situation et plan d'ensemble
Musée du Vieux Marseille

L'édifice compte **12 corps de bâtiment** répartis suivant les règles d'une rigoureuse symétrie autour d'une **chapelle centrale (G)** : Ces bâtiments ont été renommés en 1950. Pour une meilleure compréhension cette nouvelle toponymie est noté en rouge sur le plan.

- A l'Est trois bâtiments cruciformes : **deux pavillons des malades (H) (Chevalier Roze et Belsunce)**, entre les deux le pavillon des Bains (I)

- A l'Ouest un ensemble constitué par le **pavillon du Capitaine (E)** flanqué en avancée par les **deux pavillons des convalescents (F) (Saint Roch et Saint Charles Borromée)**

- Au nord deux pavillons : **le pavillon d'entrée L et le pavillon des déclarations (M)** auxquels répond au Sud **le pavillon de service (J)**

Le pavillon des morts (K) est construit selon le rayon axial de l'arrondi méridional ;

le pavillon de l'administration (pavillon des Intendants) (B) occupe le coté occidental de la cour annexe précédé d'un avant-corps, auquel aboutit la route du port, seule partie de l'édifice excédant le périmètre de l'enceinte.

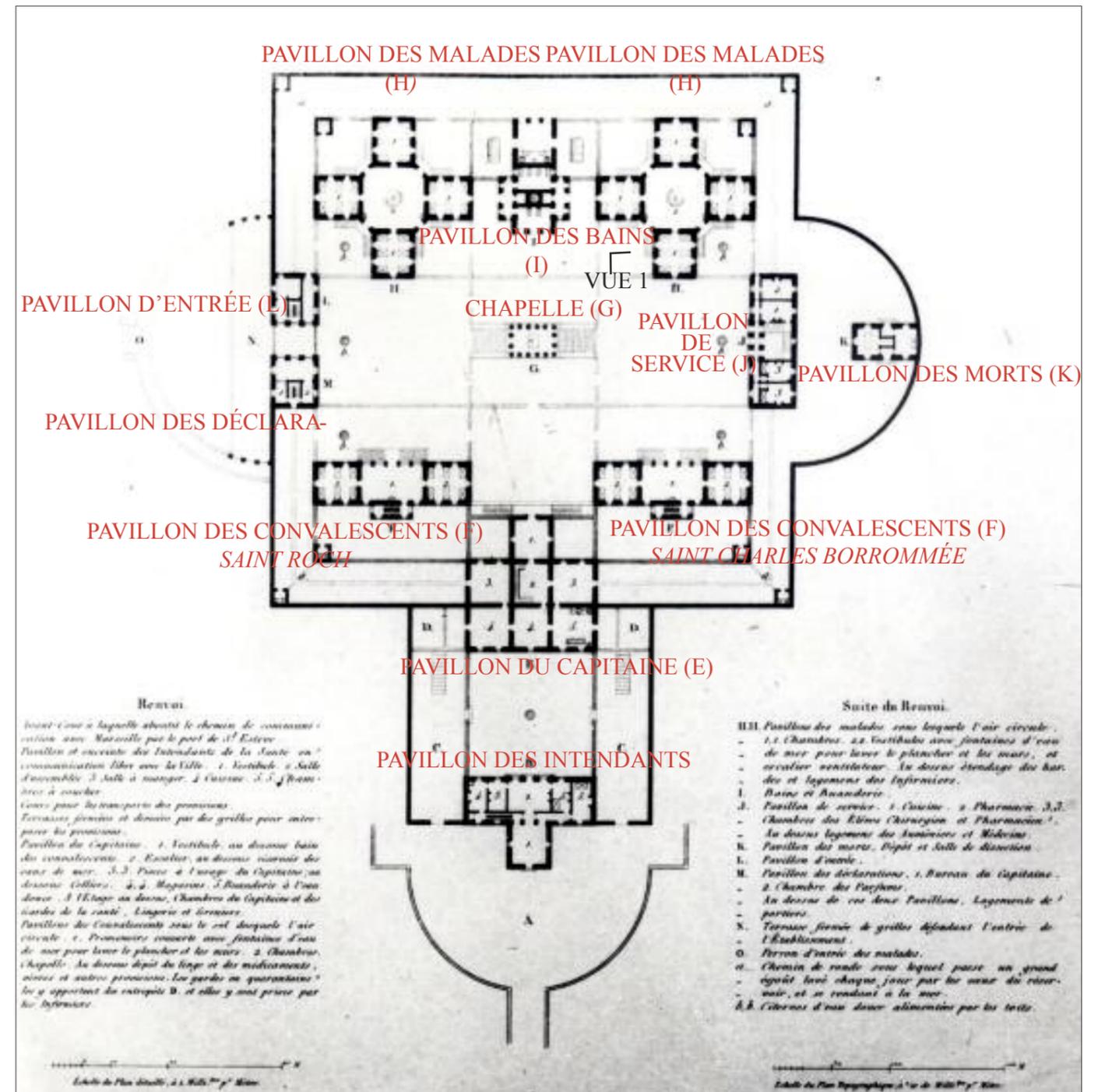
L'espace de la grande cour ceint d'un chemin de ronde était subdivisé en quartier par des grilles de fer sur mur bahut. A chaque angle de la cour et du chemin de ronde est édifié une **latrine (P)**.

Chaque quartier est doté d'une citerne à margelle circulaire (6 en tout dans la grande cour).

Un aqueduc conduisait par pompage l'eau de mer de la calanque de Saint Estève à une citerne située sous le pavillon du Capitaine.



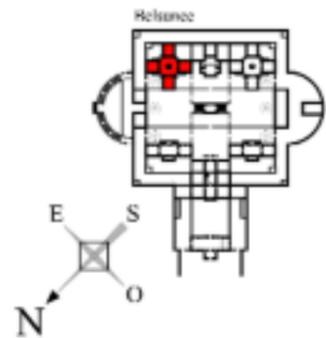
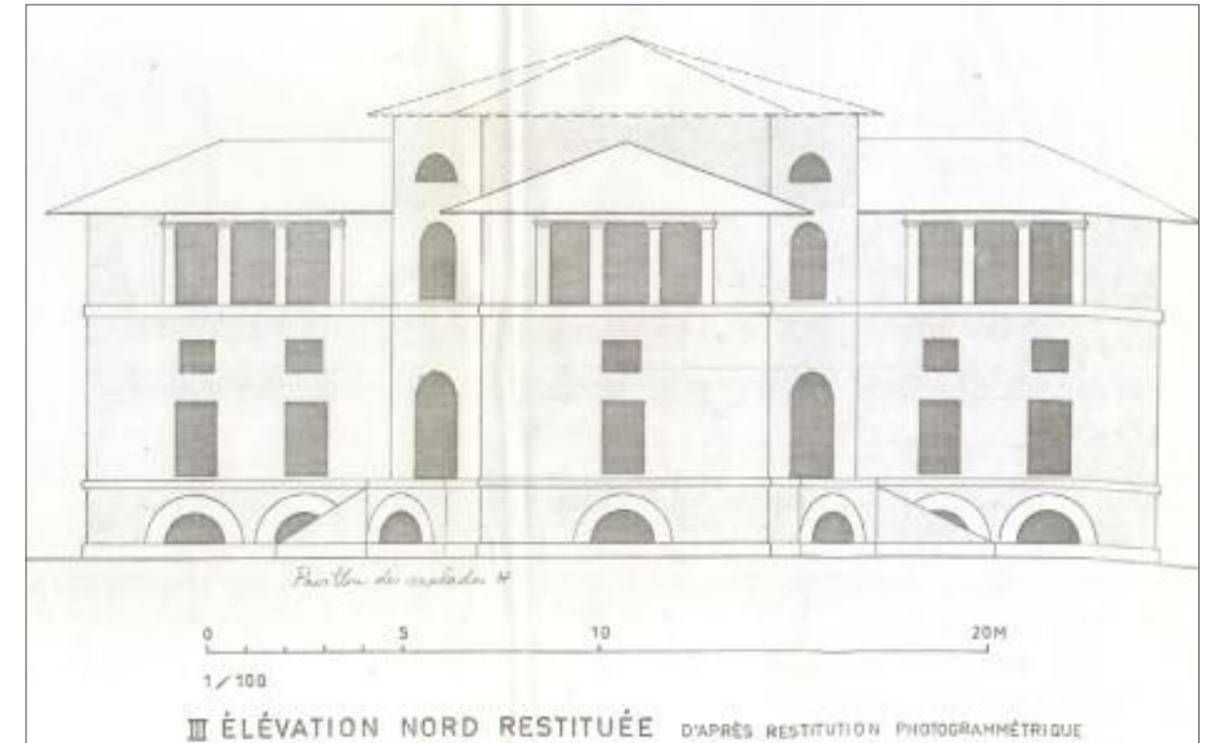
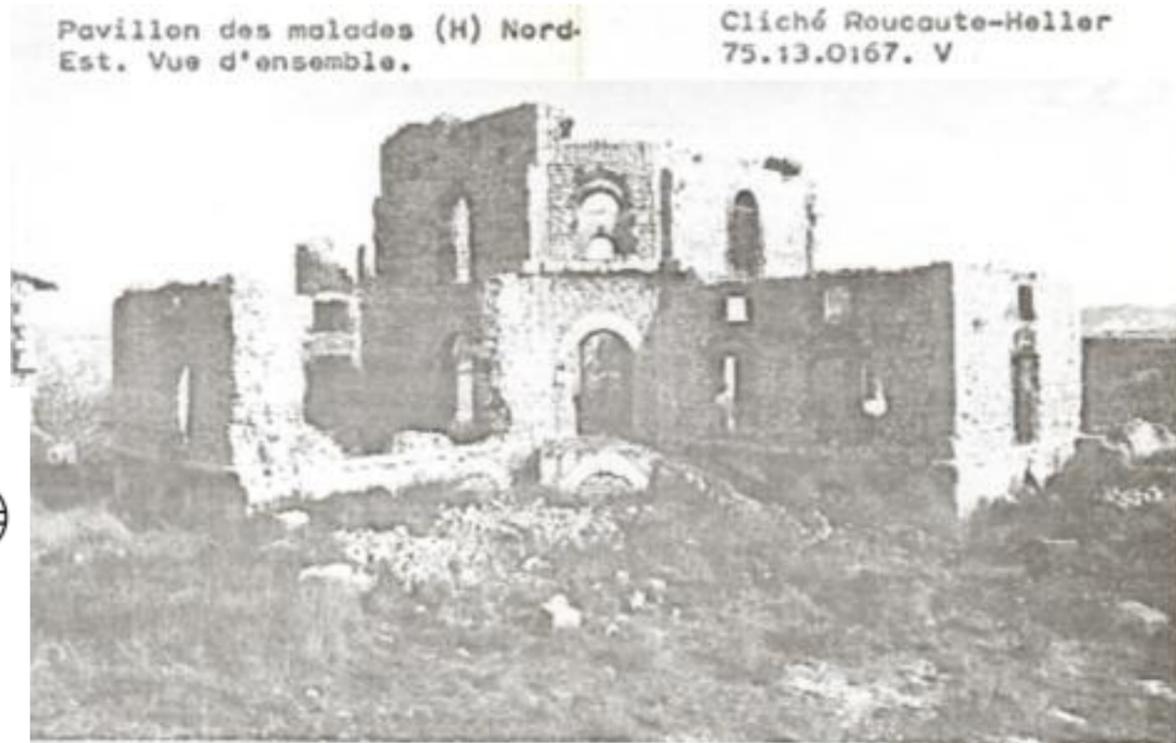
vue 1, depuis la cour des malades (source inconnue)



Détail extrait du
Plan de situation et plan d'ensemble
Musée du Vieux Marseille
Document F94S1974 - Gravure de J.J. OLIVIER et MOISY

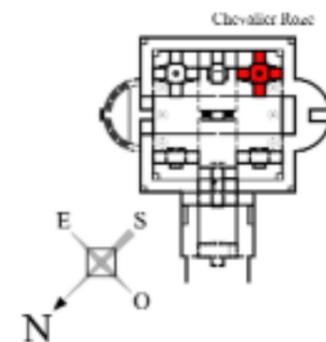
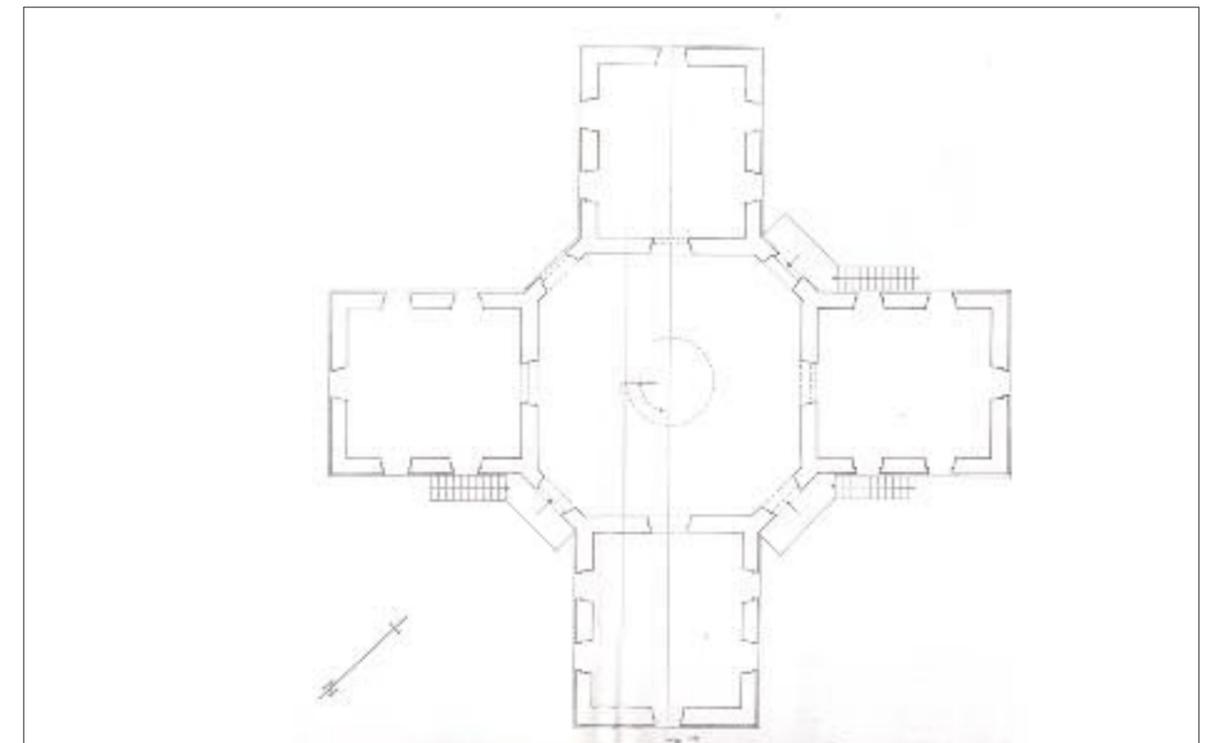
II DESCRIPTION -
B-LES BÂTIMENTS - DOCUMENTS GRAPHIQUES
 1 - Les pavillons des malades (2)

*Pavillon Chevalier Roze et Pavillon Belsunce
 état en 1975 et restitution*

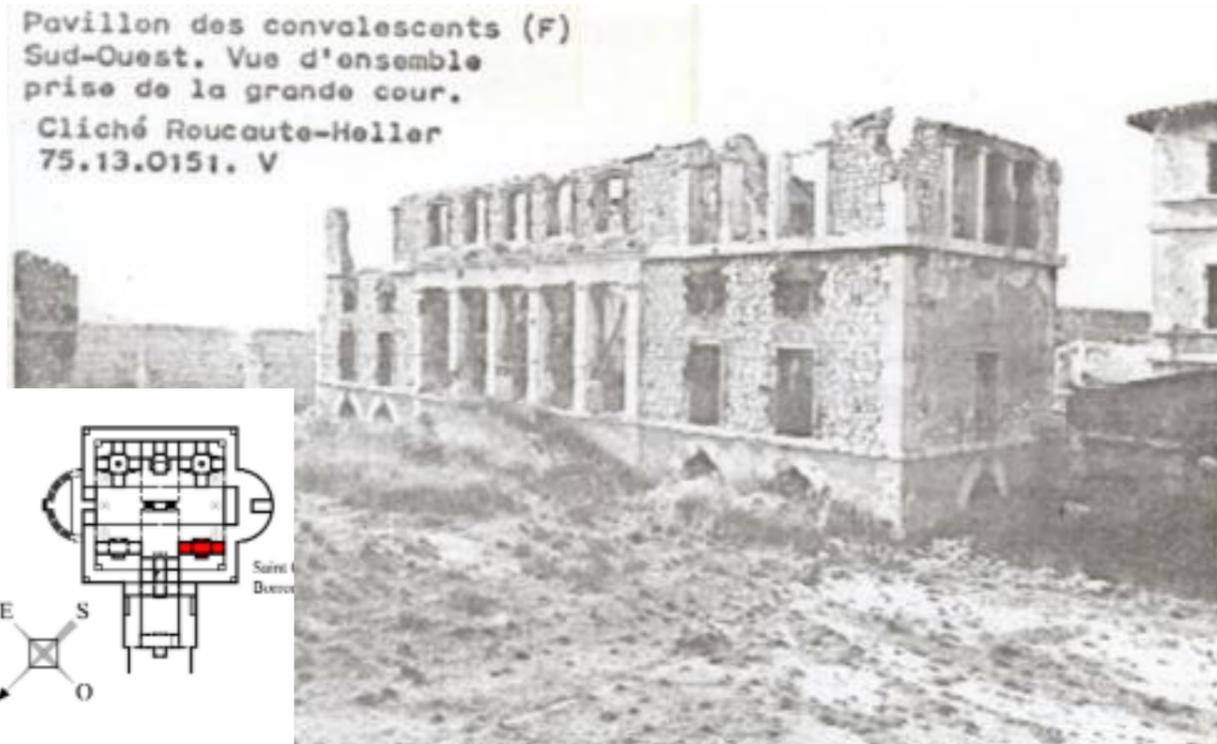


Photographies 1975 Roucaute - Heller

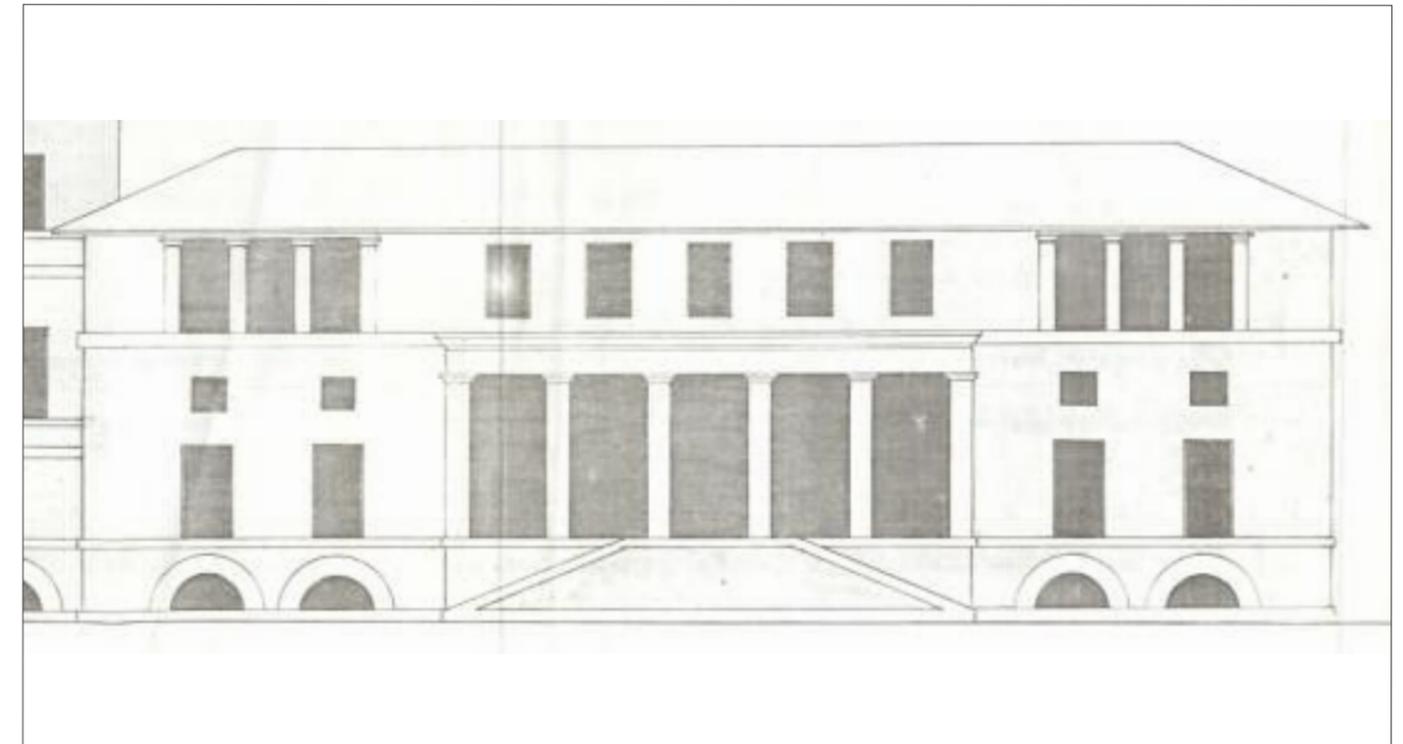
Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel



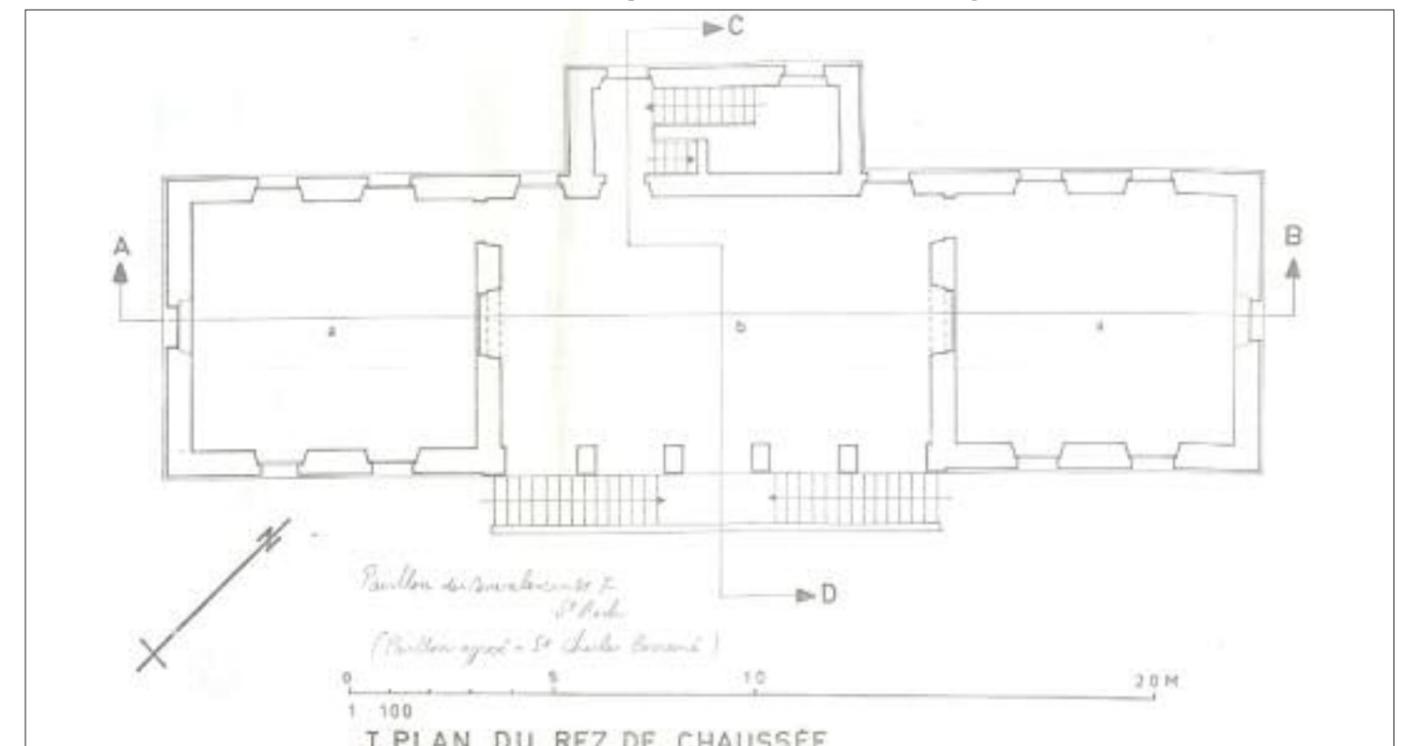
*Pavillon Belsunce et Saint Roch
 Etat en 1975 et restitution*



Photographies 1975 Roucaute - Heller



Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel

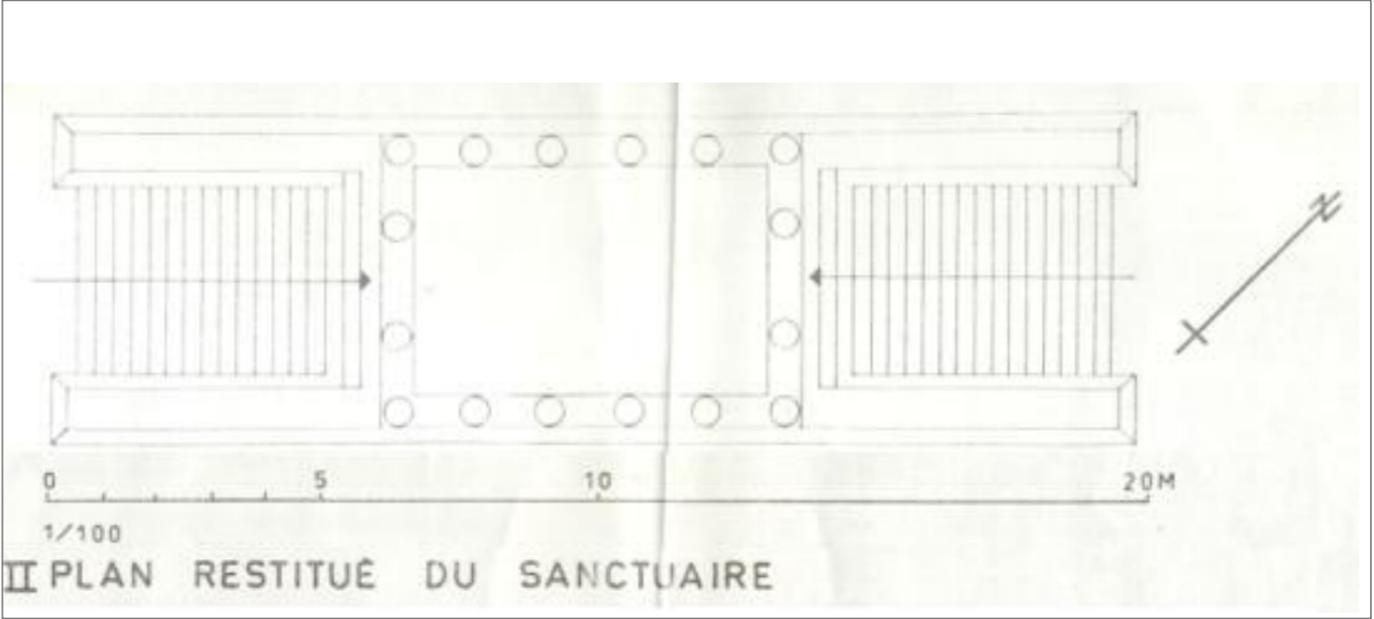
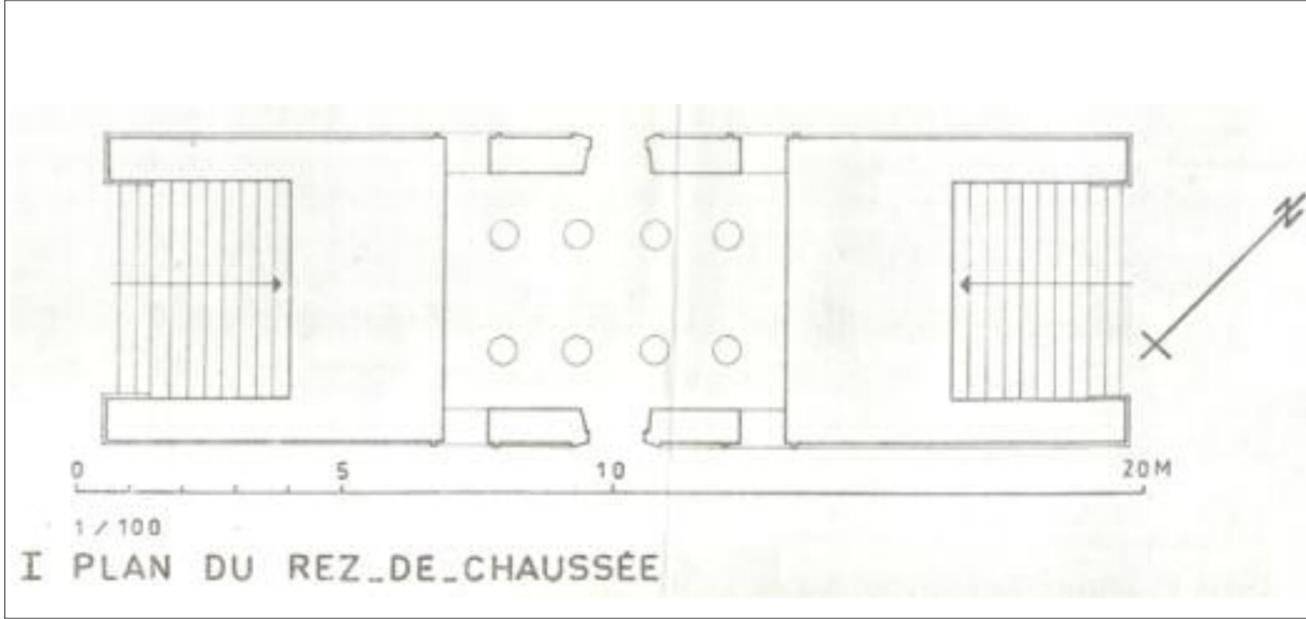
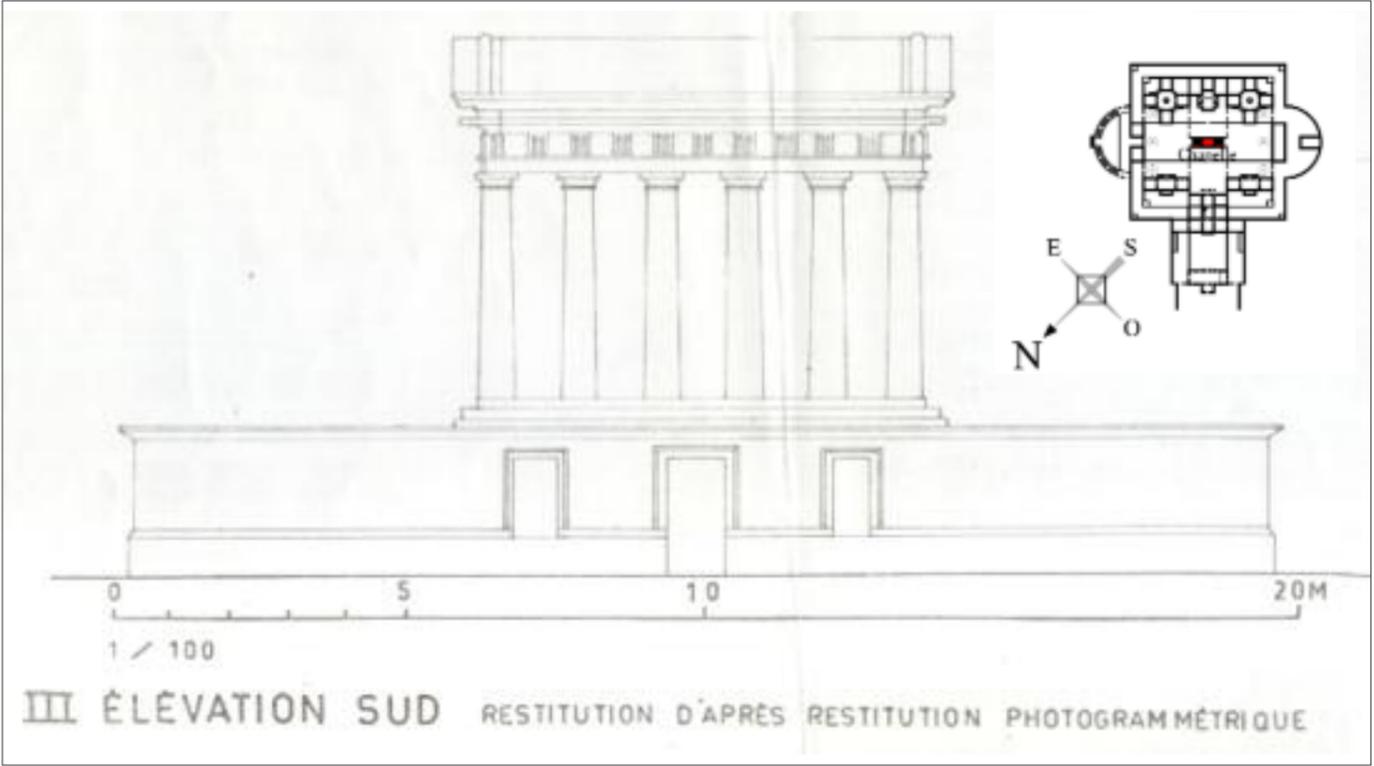


II DESCRIPTION

B - LES BÂTIMENTS -DOCUMENTS GRAPHIQUES

3- la Chapelle

Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel
Photographies 1975 Roucaute - Heller

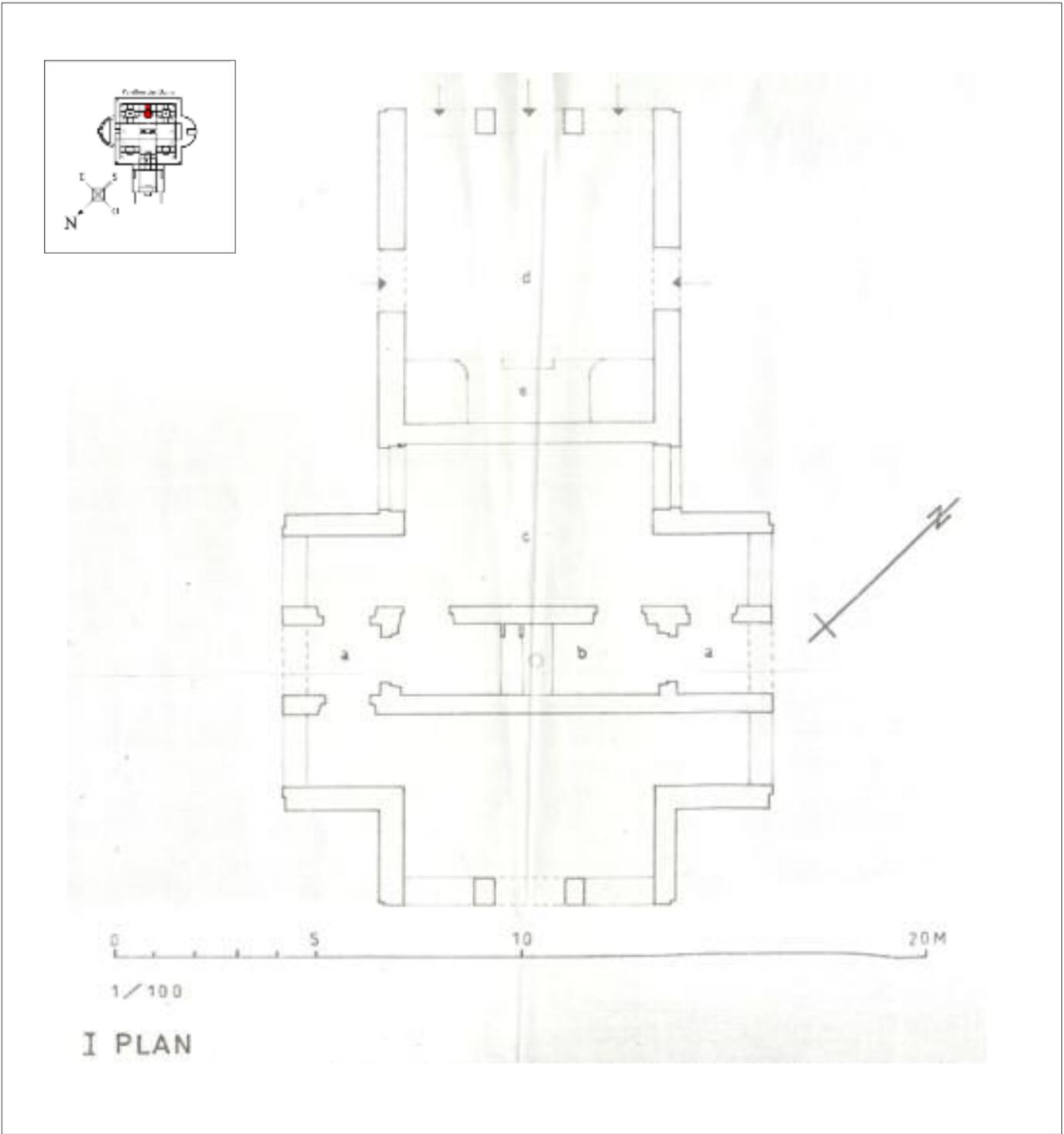
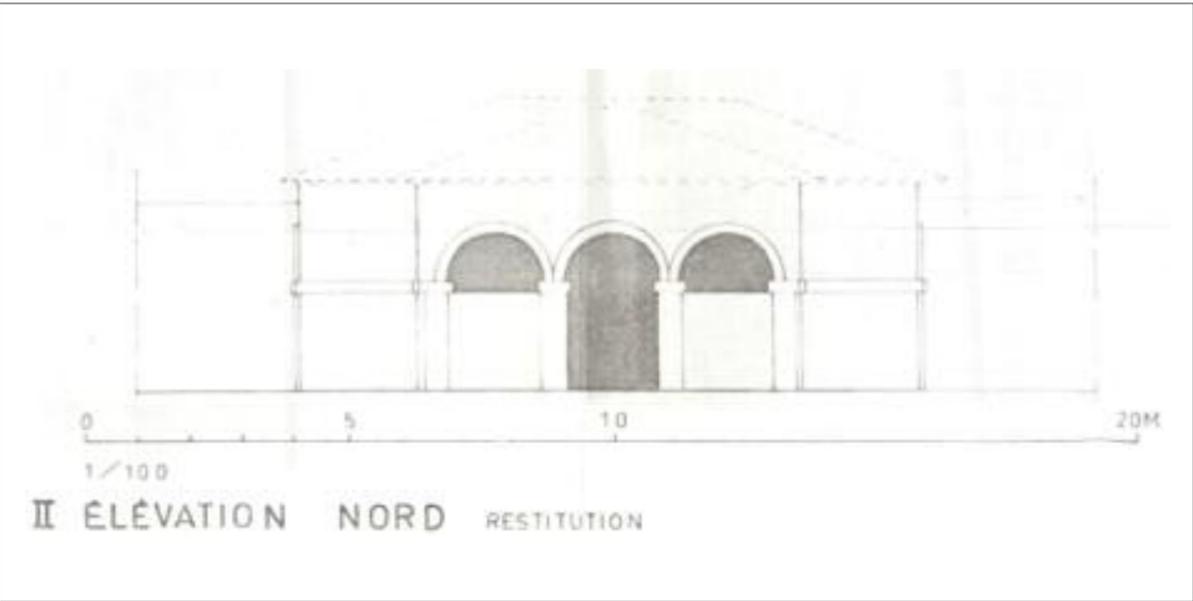


II DESCRIPTION

B - LES BÂTIMENTS - DOCUMENTS GRAPHIQUES

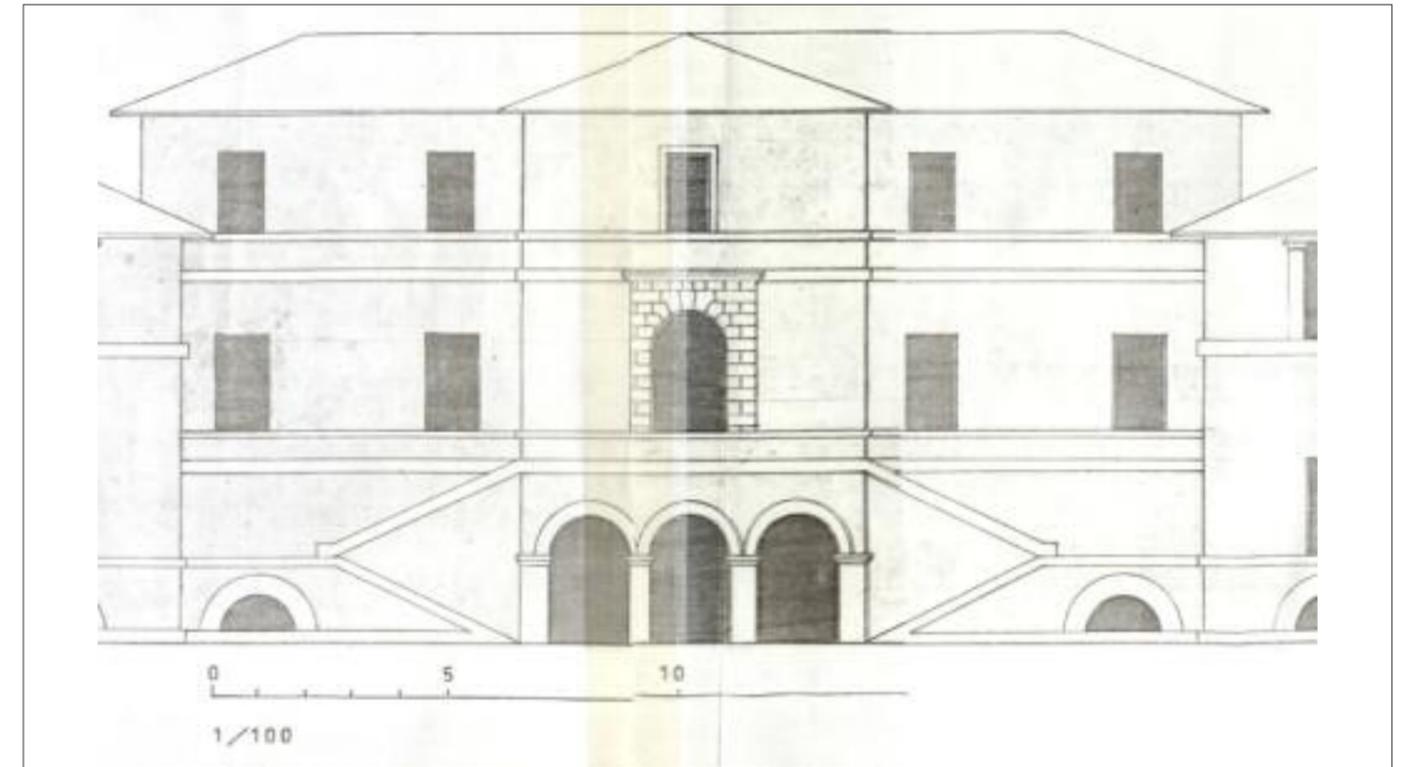
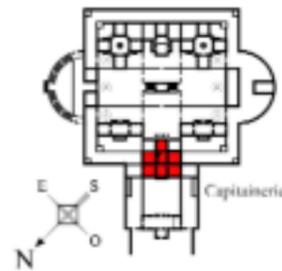
4 -Le pavillon des bains

Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel
Photographies 1975 Roucaute - Heller

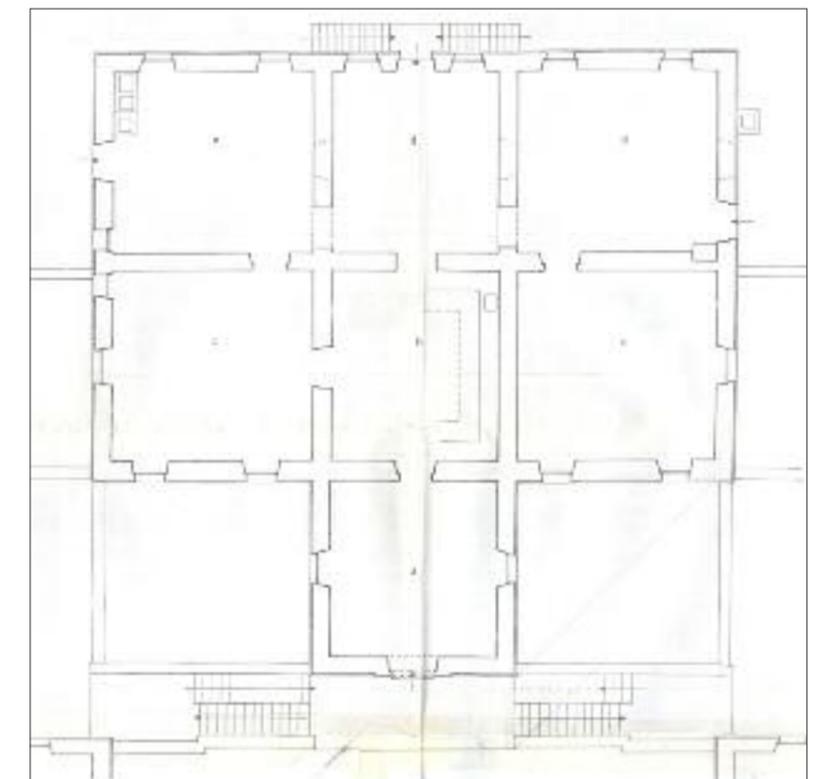
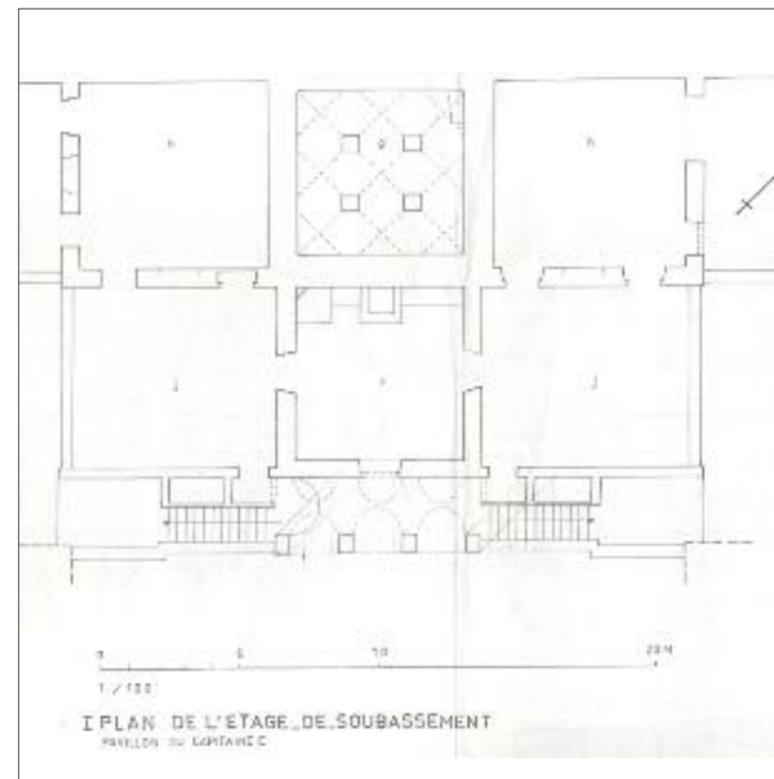




Photographies 1975 Roucaute - Heller



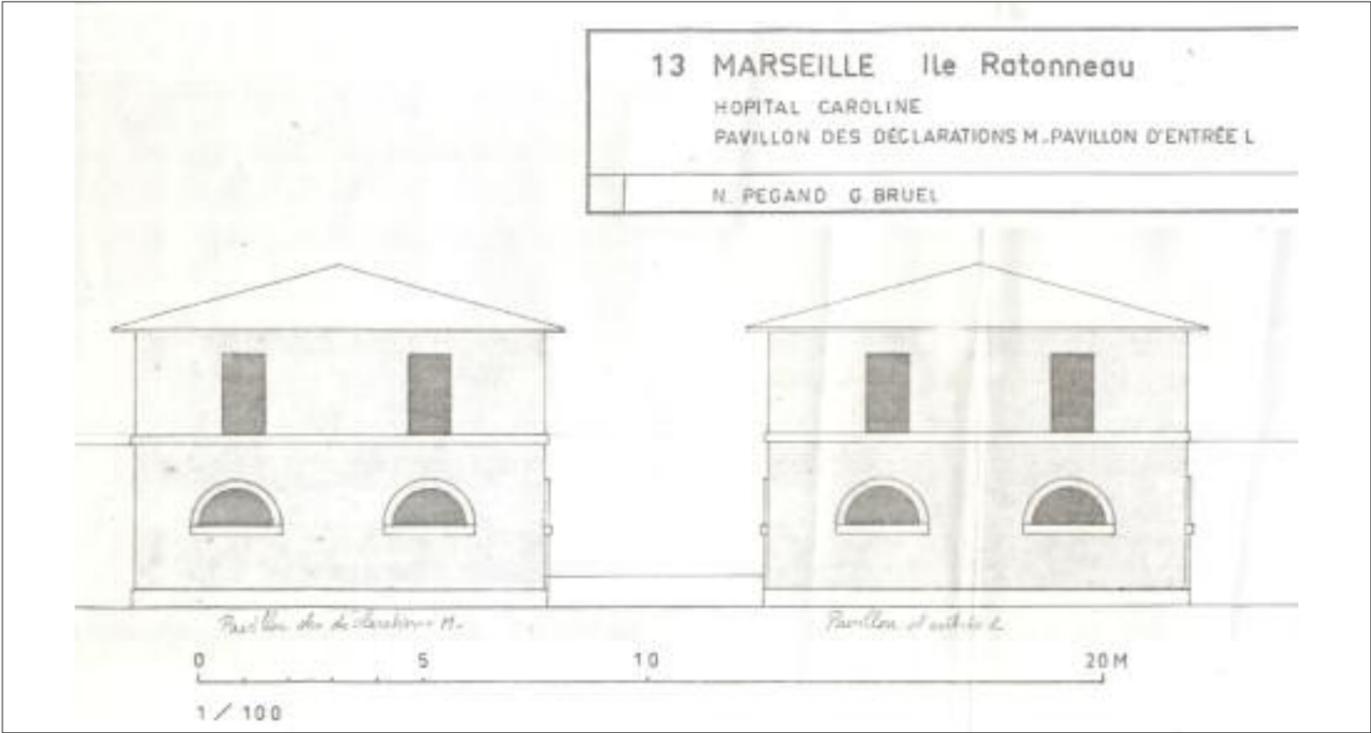
Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel



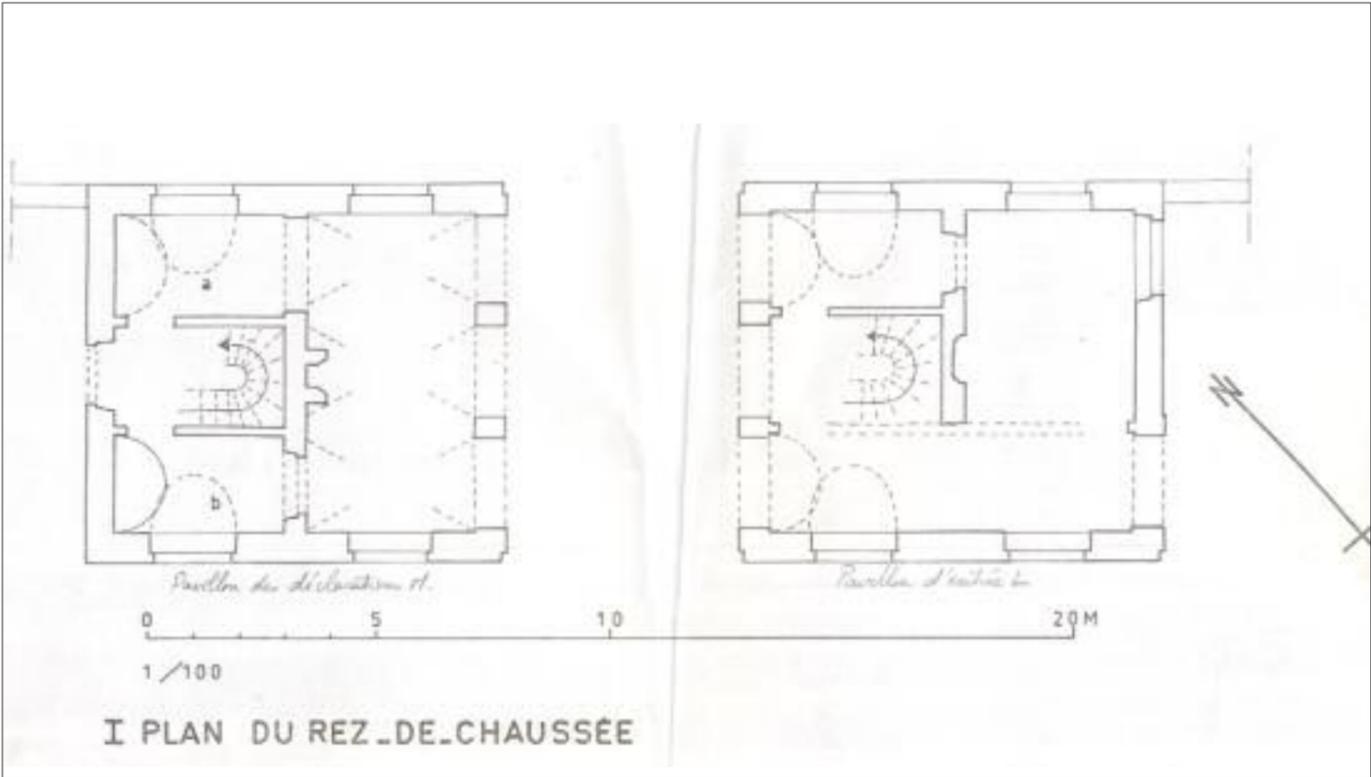
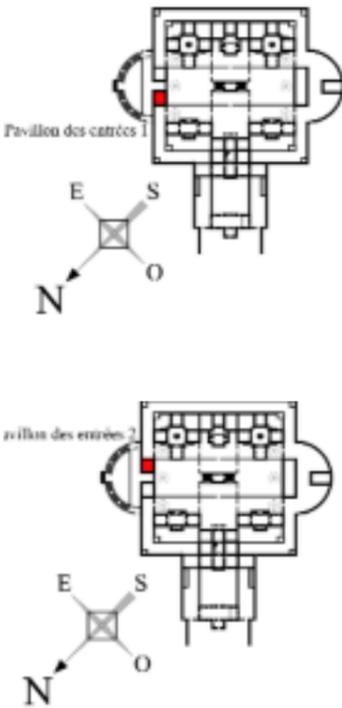
II DESCRIPTION

B-LES BÂTIMENTS - DOCUMENTS GRAPHIQUES

6 - Les pavillons d'entrée et pavillon des déclarations



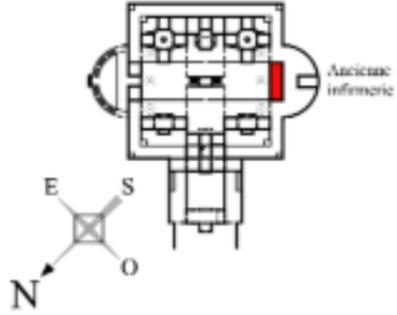
Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel
Photographies 1975 Roucaute - Heller



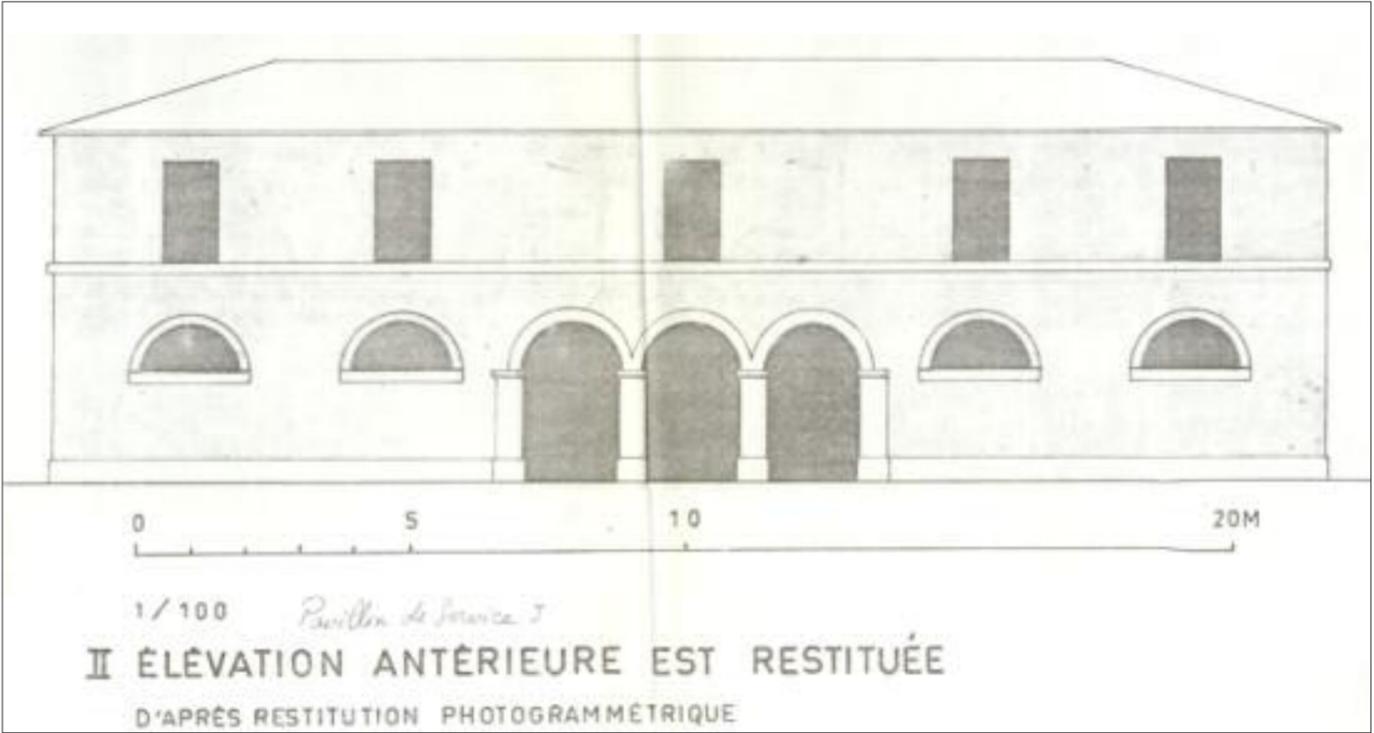
II DESCRIPTION

B-LES BÂTIMENTS - DOCUMENTS GRAPHIQUES

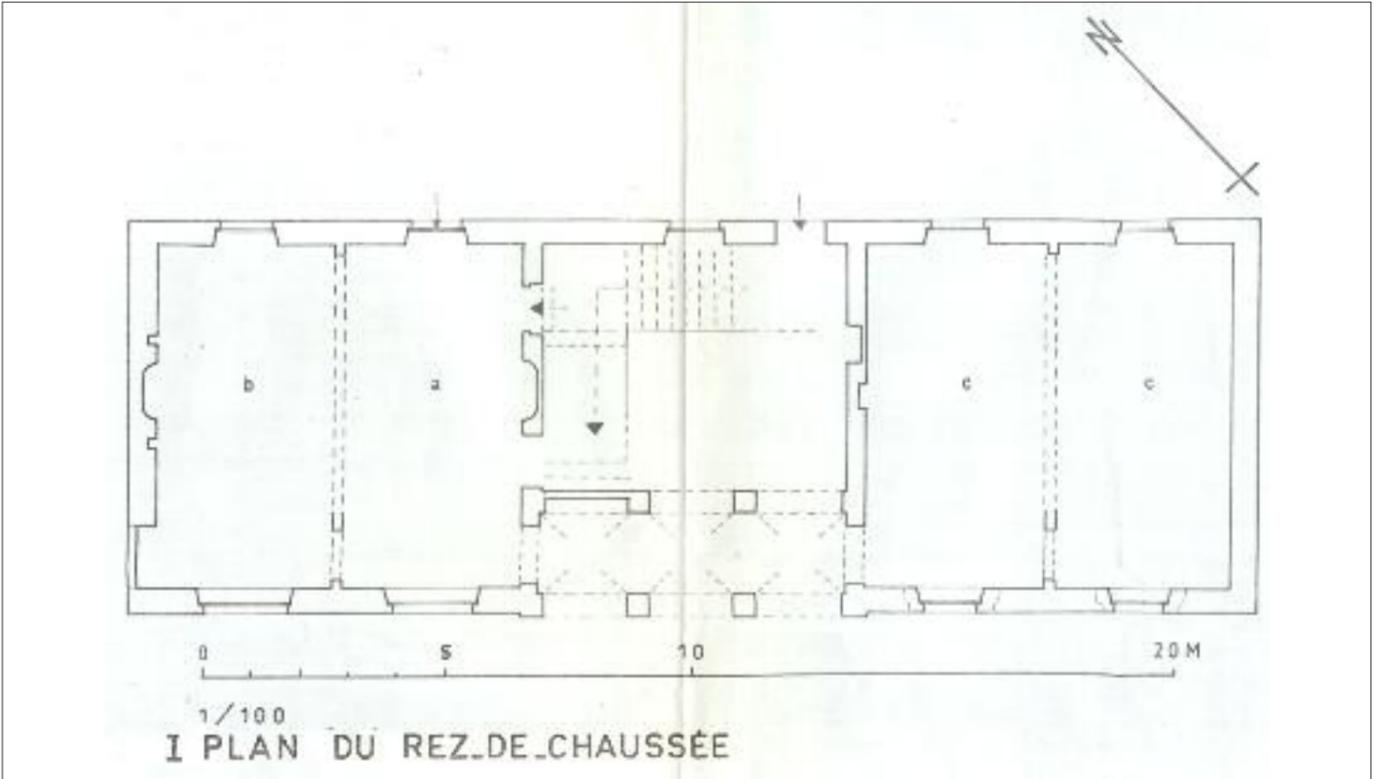
7 - Le pavillon de service ou ancienne infirmerie



13	MARSEILLE Ile Ratonneau
	HOPITAL CAROLINE
	PAVILLON DE SERVICE J
	N PEGAND G BRUEL
	1975

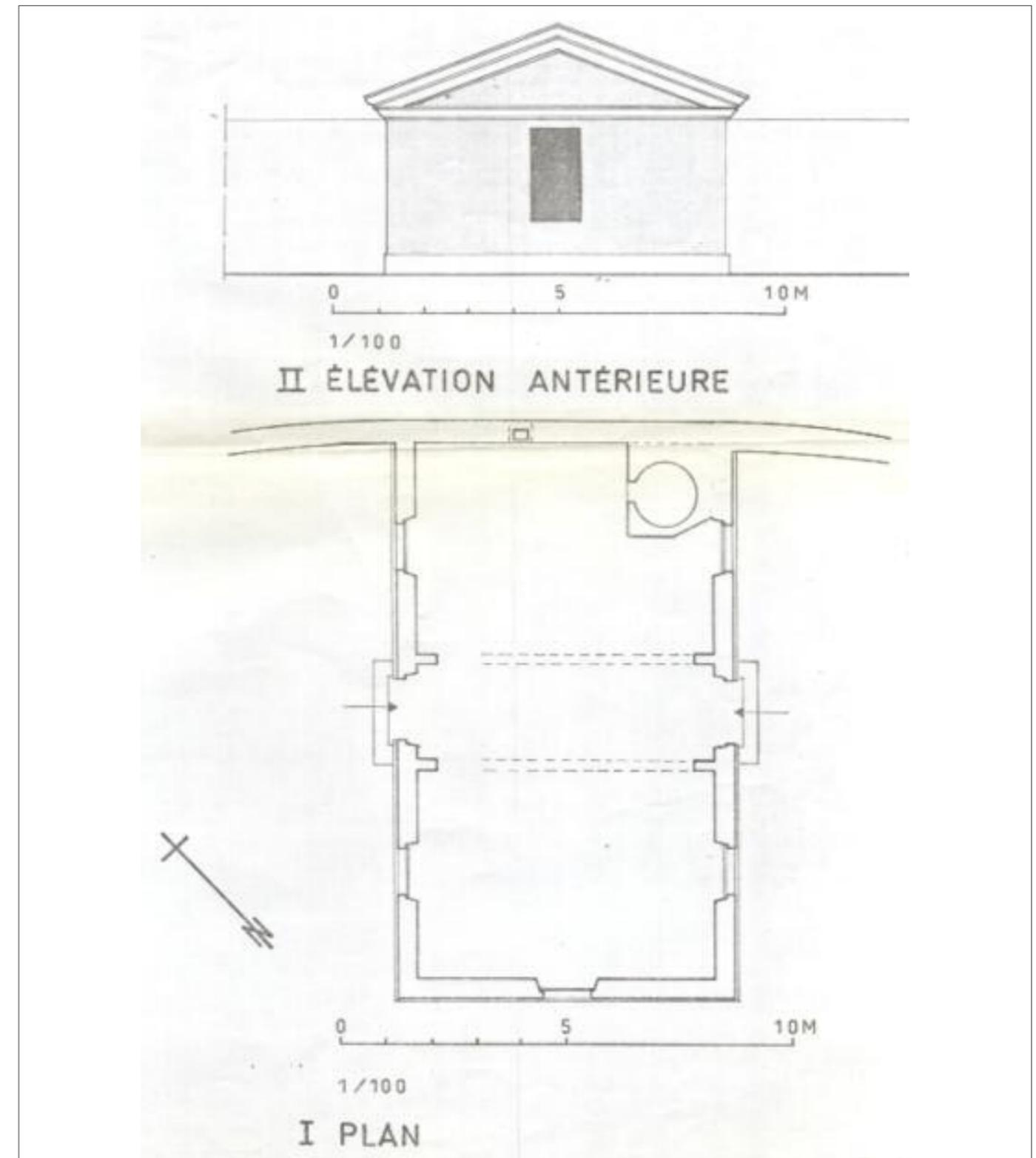
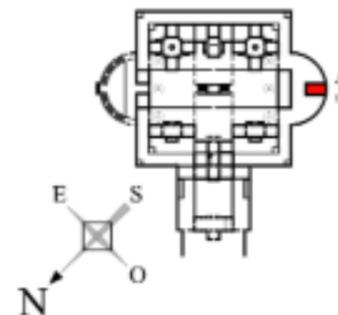


Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel
Photographies 1975 Roucaute - Heller





Vue depuis le nord en 2009

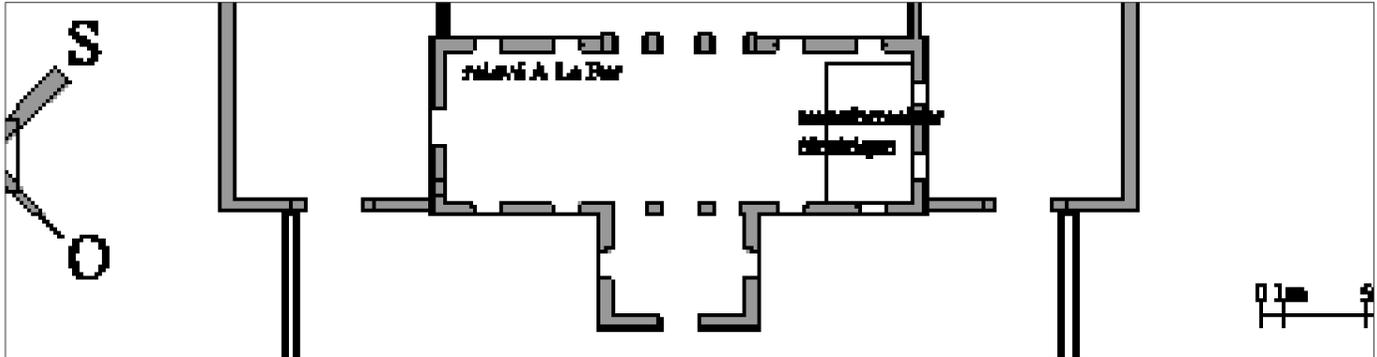
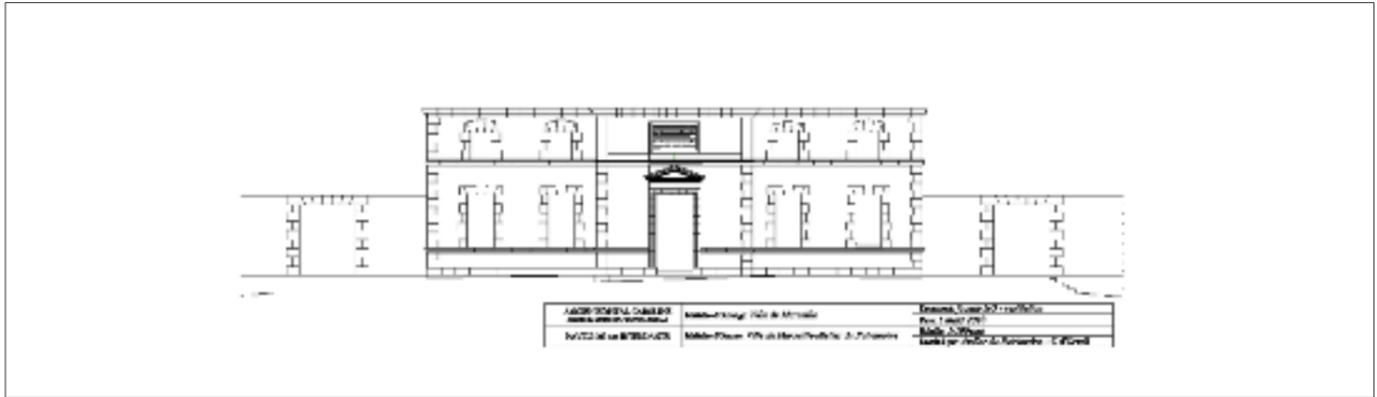
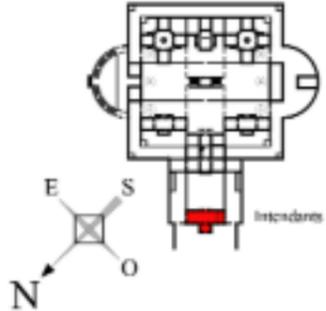


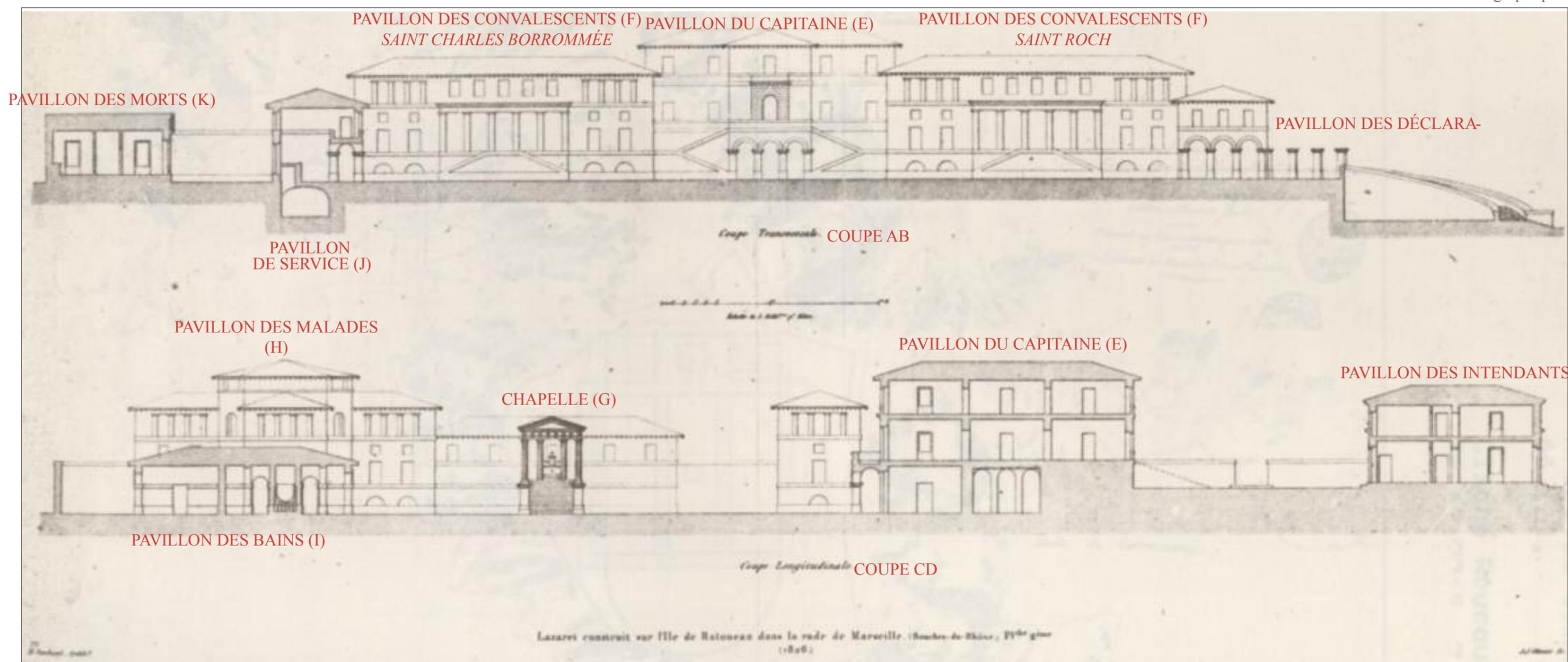
Restitution réalisée en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel

II DESCRIPTION

B-LES BÂTIMENTS - DOCUMENTS GRAPHIQUES

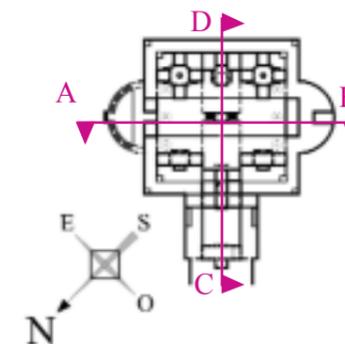
9 - Le pavillon des Intendants





Ce document, daté de 1826, permet de visualiser le lien fonctionnel entre les batiments mais aussi les relations formelles entre les éléments d'architecture.

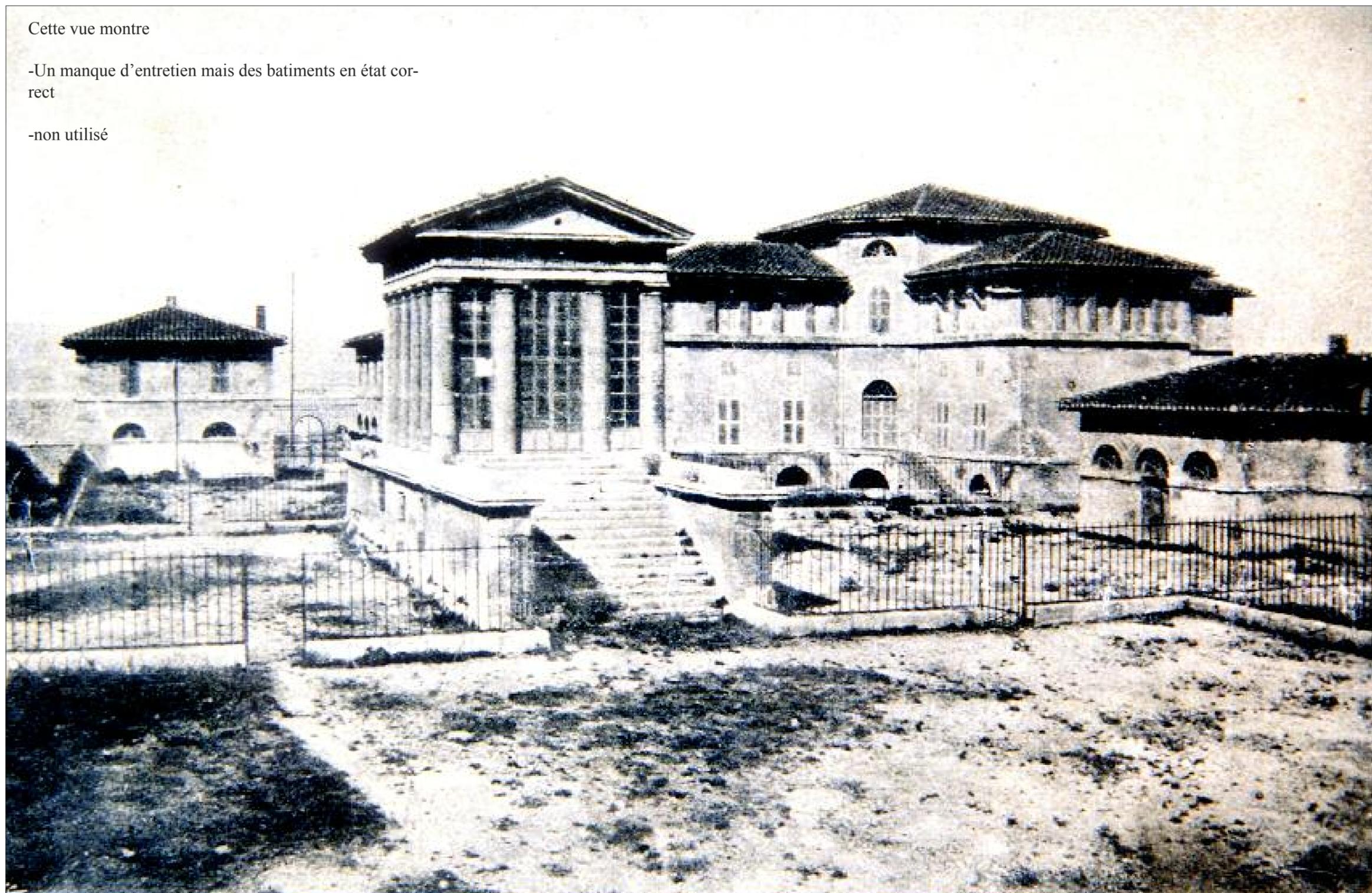
Coupe transversale et coupe longitudinale.
 Musée du Vieux Marseille
 Document F94S1975
 Gravure de J.J. OLIVIER et MOISY
 Cliché Roucaute-Heller 75.13.0222.Z



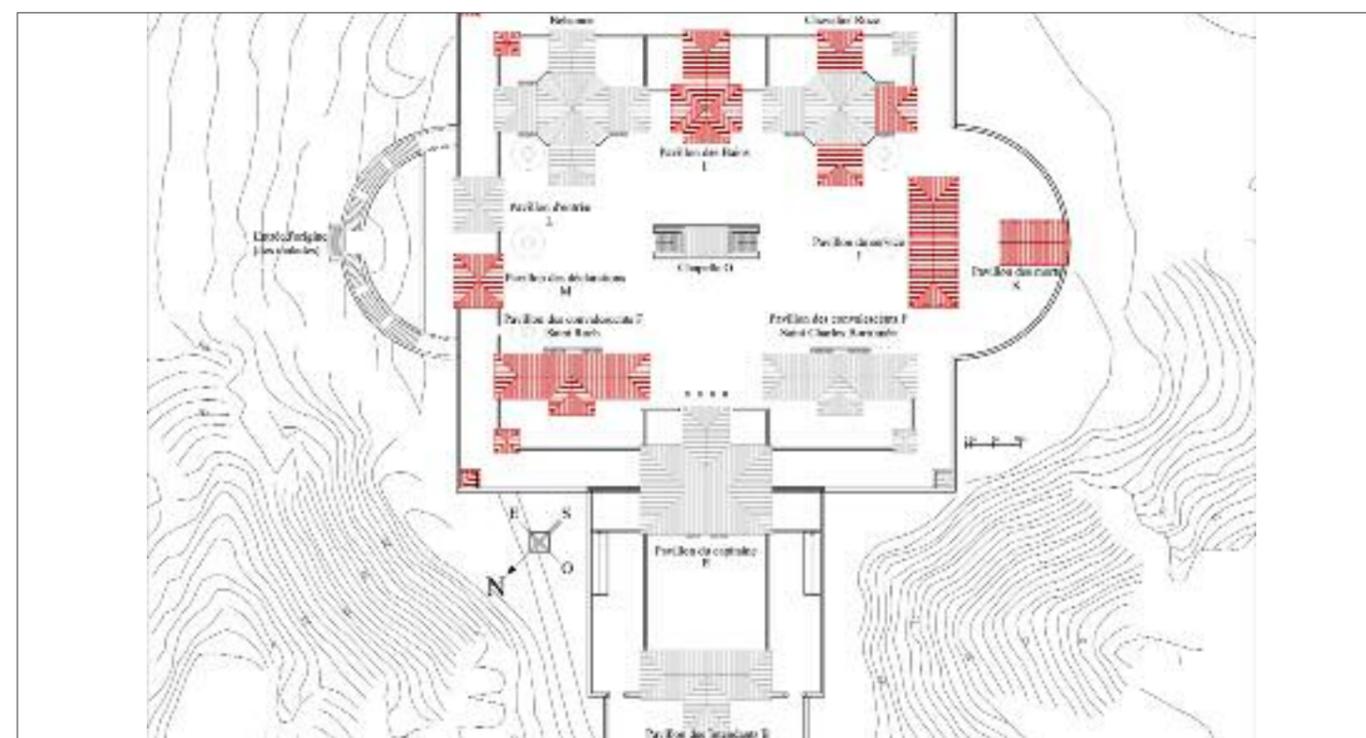
Cette vue montre

-Un manque d'entretien mais des batiments en état correct

-non utilisé



La cour de L'Hôpital Caroline en 1887.
Le Monde Illustré 1897 - Archives de la Chambre de Commerce. Marseille



·Avril 2007 mise en liquidation de l'association Caroline

·Reprise des travaux **décembre 2007** avec l'association Acta Vista, chantier d'insertion



La description des matériaux et mise en oeuvre qui suit correspond à la construction en 1825. Ces descriptions proviennent des devis établis par l'architecte Penchaut et sont extraits des documents d'archives. Actuellement certains matériaux ne sont plus disponibles, mais des matériaux équivalents existent sur le marché. Leur utilisation doit être validée par la DRAC.

Pierre tendre de la **carrière du Castelet à Fontvieille**, posée sur cales de bois de 4mm d'épaisseur maximum.

Pierre dure de la **carrière de Milor au cap Couronne** pour les socles de portes, marches, seuils, murs d'échiffre des perrons de la chapelle, margelle des citernes.

Moellons provenant des déblais et 3 couches d'enduit à la chaux pour la maçonnerie.

Jambages et linteaux des fenêtres en **briques de 25 cm de long, provenant de Séon, à Saint Henri**.

PIERRE de taille, mise en oeuvre

Façon des ouvrages- extraits :

page 13 :

-La pierre dure ne sera employée qu'en socles et en marches et seuils

-Toute pierre tendre touchée de l'eau de mer sera mise au rebut, brisée et jetée en remblais

-les marches seront d'une seule pièce...

-Les pierres tendres seront posées sur calles de bois dur de 4mm au plus.

Source: Extrait des Archives communales 16F36. 1821

Devis des constructions à faire pour établir à l'Iles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune.



Murs en moellons - encadrements en brique -bandeaux, piliers et chaîne d'angle en pierre de taille



Elévation générale intérieure sud-est

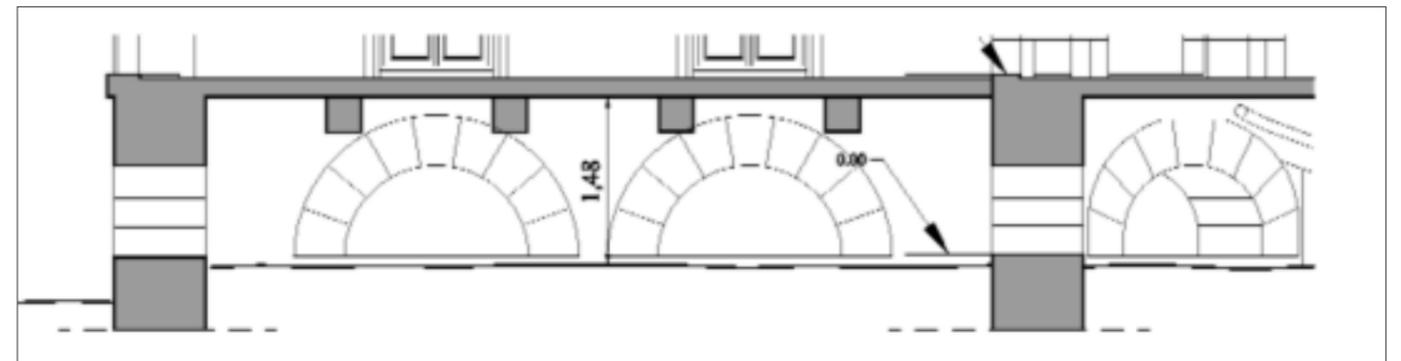
Les pavillons des malades (Chevalier Roze et Belsunce) ainsi que les pavillons des convalescents (Saint Roch et Saint Charles Borromée) sont édifiés sur un **vide sanitaire ventilé**.

Le sol de ce vide sanitaire est constitué du terrain naturel en terre battue.
La hauteur sous plancher était de 1m50

Sont réalisés en **Pierre de taille de la carrière de Fontvieille** :

- le linéaire de **soubassement**
- les **chaînages d'angles**
- les **encadrements des baies hémicirculaires** qui assurent la ventilation
- le **premier bandeau** qui assure la séparation avec le niveau supérieur.

Les **murs sont en maçonnerie de moellons enduits**, d'une épaisseur de 80 cm.



Coupe sur le vide sanitaire dans une aile de Chevalier Roze



Vue du sous sol du pavillon Belsunce - Etat en 2009



Vue du sous-sol du pavillon Chevalier Roze à l'ouest - Etat en 2009

Pierre dure de la carrière de Milo au cap Couronne pour les socles de portes, marches, seuils, murs d'échiffre des perrons de la chapelle, margelle des citernes.

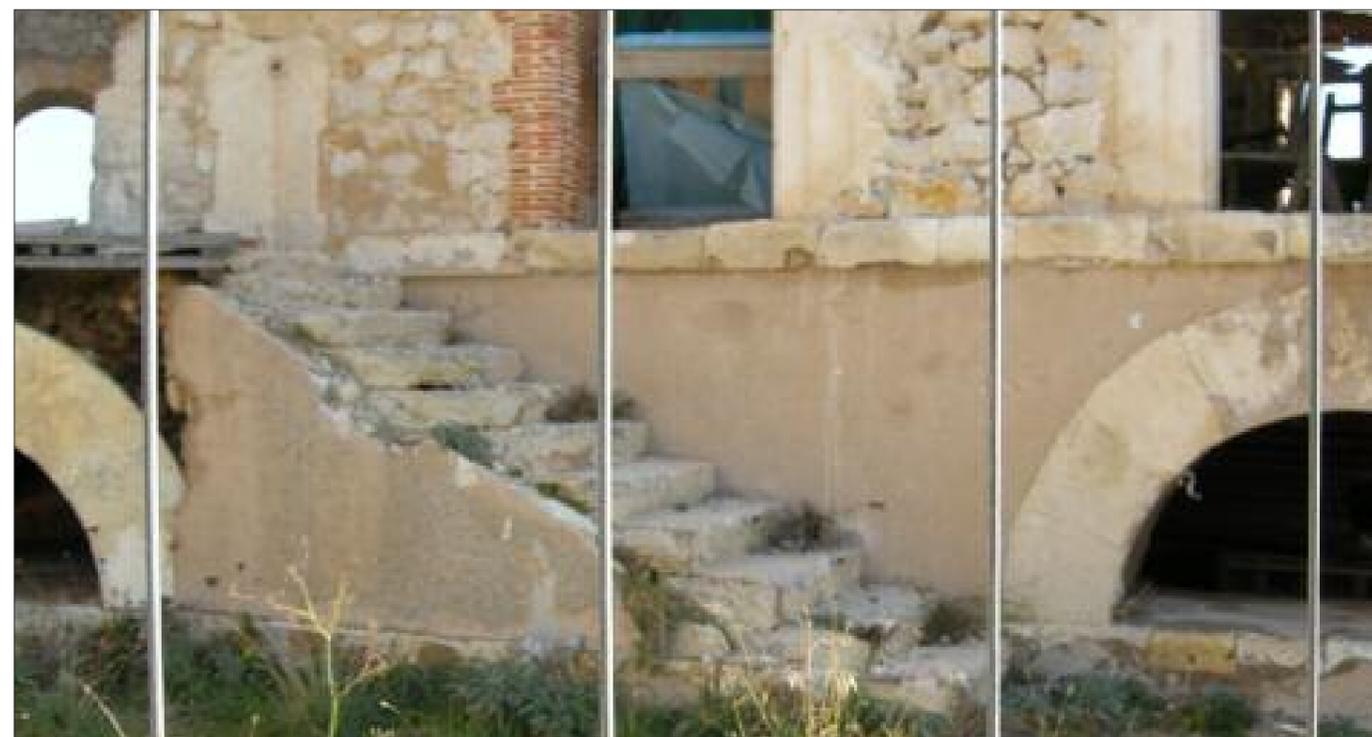
- Les pavillons des malades étaient accessibles, respectivement par 4 escaliers extérieurs, situés aux 4 points cardinaux

- Les pavillons des convalescents étaient accessibles par un escalier composé de deux volées donnant sur un perron

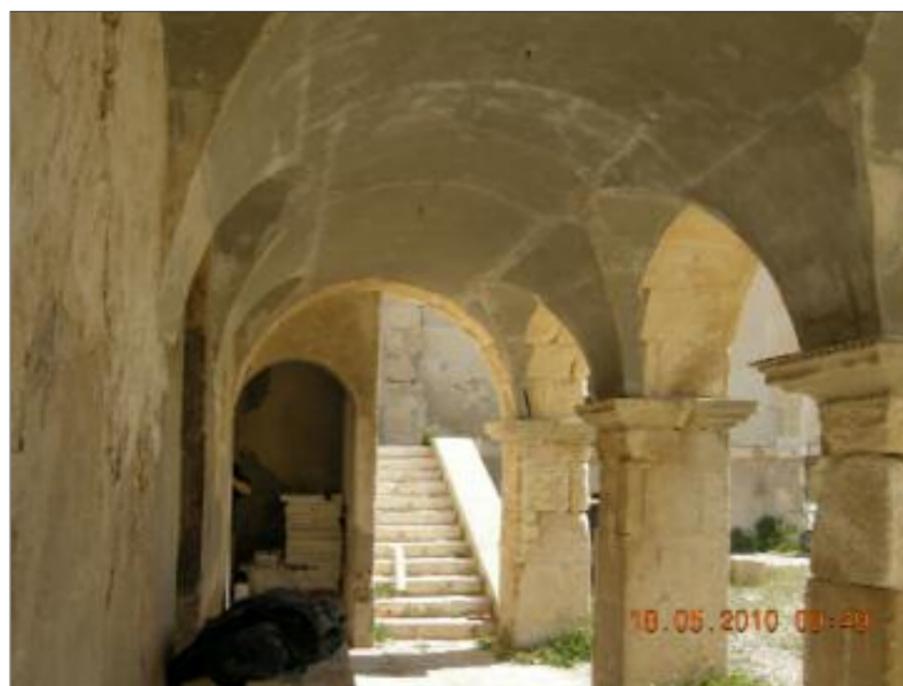
- La Capitaineries était accessible:

- au sud est par deux volées d'escalier disposées de part et d'autre du perron

- au nord ouest par une volée d'escalier disposée de part et d'autre du perron



Pavillon Chevalier Roze - escalier extérieur ouest en 2008

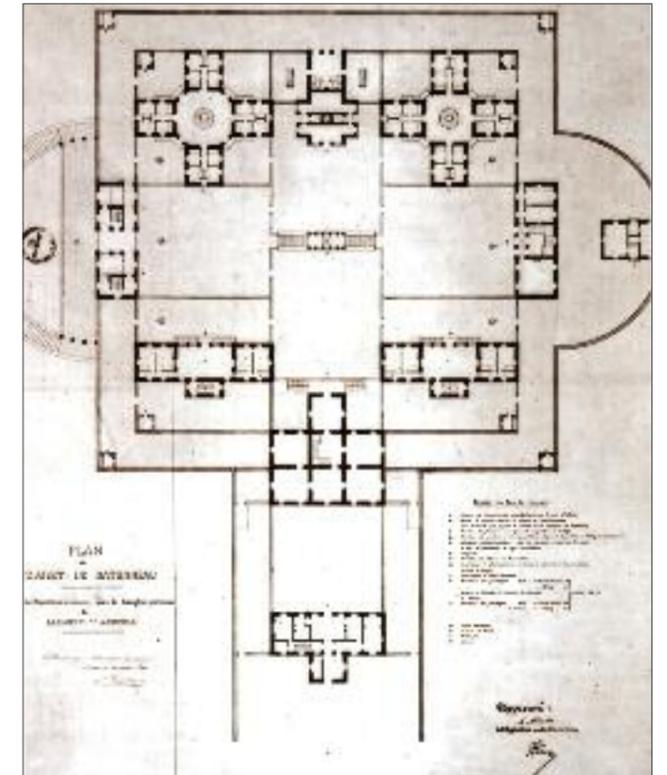


Pavillon de la capitainerie - escalier extérieur façade sud-est

IV MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE
3 ENCEINTES ET MURETS DE SÉPARATION

L'espace de la grande cour ceint d'un chemin de ronde était subdivisé en quartier par des grilles de fer sur mur bahut. A chaque angle de la cour et du chemin de ronde est édifiée une latrine. (Y Dautier p 11)

C'est un mur de 60cm d'épaisseur constitué d'une fourrure et de deux parements en moellons de pierres locales grossièrement assisées ; des jambes disposées tous les 6mètres et des chaînes d'angle harpées le renforcent. Il repose au niveau du sol intérieur en retrait de 20cm sur un soubassement taluté par l'intermédiaire d'un lit de briques plates (ep 0,25). Il est couronné d'un chaperon arrondi reposant sur une assise de pierre de taille formant boutisse. (Y Dautier)



Enceinte et chemin de ronde au nord



Pavillon Chevalier Roze - cours est



Enceinte et chemin de ronde au sud-est



Latrines et enceinte au sud du Pavillon Chevalier Roze

LES MURS

Les murs sont construits en **maçonnerie de moellons enduit**. Les pierres calcaire utilisées proviennent des travaux de terrassement réalisés pour aplanir le site. L'épaisseur des murs est dégressive au fur et à mesure que l'on s'élève dans la construction

- Les murs du niveau du vide sanitaire ont une épaisseur de 80cm
- Les murs du niveau 0 situé au dessus du vide sanitaire ont une épaisseur de 70 cm
- Les murs du niveau 1 ont une épaisseur de 60 cm

LES ENDUITS

Extrait des Archives communales 16F36. 1821

Devis des constructions à faire pour établir à l'Iles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune. P 14

«-Les enduits seront faits avec du mortier fait avec de la chaux anciennement éteinte, bien macérée et parfaitement dissoute. Le mortier pour la première couche d'enduit sera composé d'égale proportion de chaux et de sable. Cette couche qui doit être fort épaisse sera posée sur les parements préalablement nettoyés et arasés. La deuxième couche sera posée sur la première lorsque celle-ci sera sèche. Cette deuxième couche sera faite comme 3ème avec mortier composé de 6 dixièmes de sable de 4 de chaux. Chaque couche sera parfaitement dressée, unie et comprimée.»

Certains enduits ont été repris, peut-être en 1850 lors du réaménagement par Vaucher? On constate la présence d'enduits au ciment sur plusieurs bâtiments.



Traces d'enduit Pavillon Chevalier Roze



Traces d'enduits intérieurs Pavillon Chevalier Roze

□ percements réalisés en briques
tous les autres percements sont réalisés en pierre de taille (Fontvieille)



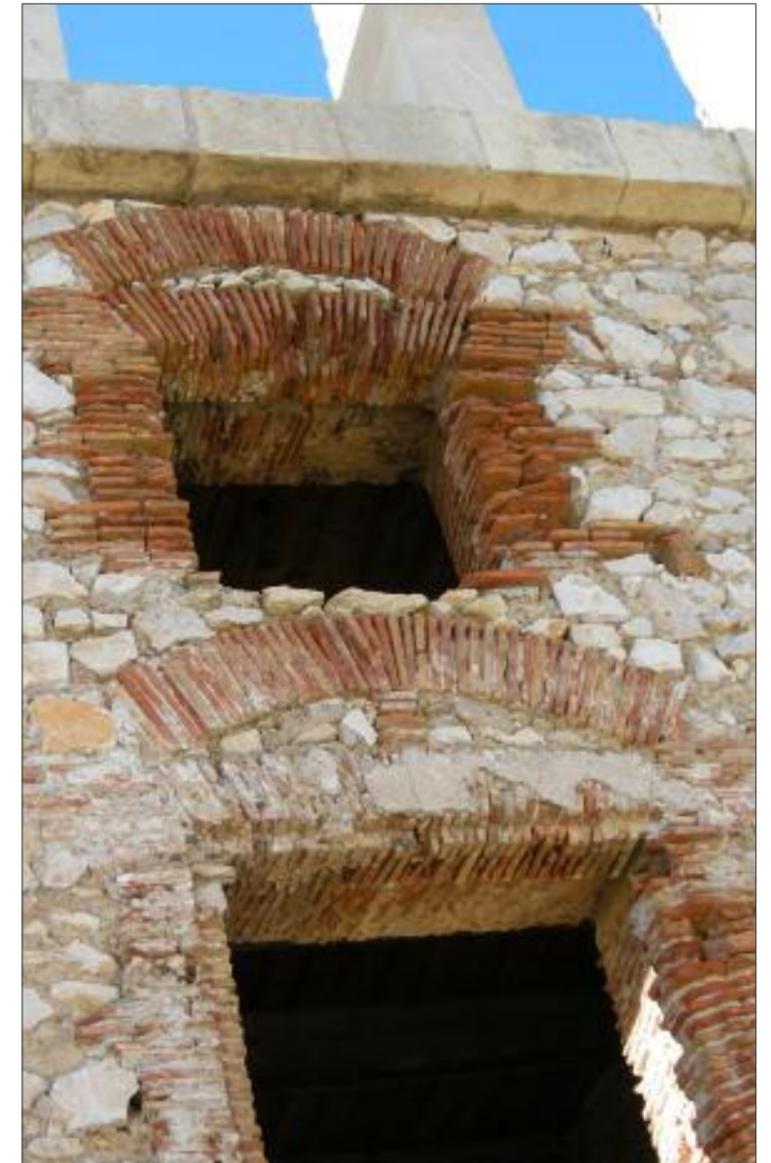
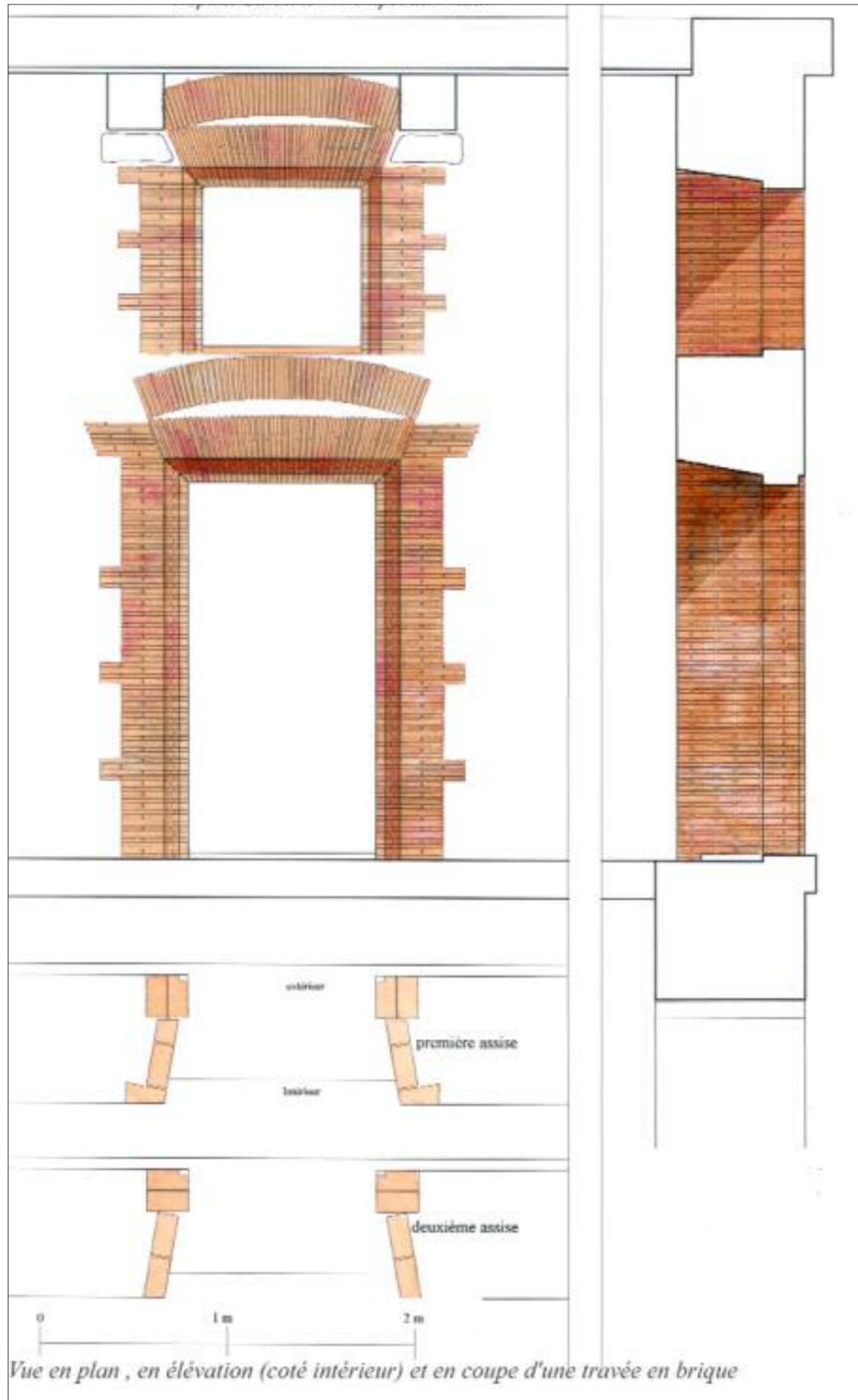
Restitution de l'élévation générale Sud-Est



IV MATERIAUX ET MISE EN OEUVRE

5 - STRUCTURE DES PERCEMENTS

a Encadrements en brique



«...Tous les jambages et linteaux de fenêtres seront en briques de 25 cm de longueur bien cuites et sonnantes, parfaitement posées en liaison avec mortier composé comme il est dit ci-dessus pour les enduits et mêlé par égale proportion de plâtre blanc.

Les jambages et linteaux porteront feuillure et seront parfaitement équarris et enduits au plâtre blanc mêlé d'un peu de mortier très fin. Cet enduit sera fort épais.

Chaque linteau de fenêtre sera déchargé par un arceau en briques formant voussoir de 25 cm, posés au même mortier que les jambages....»

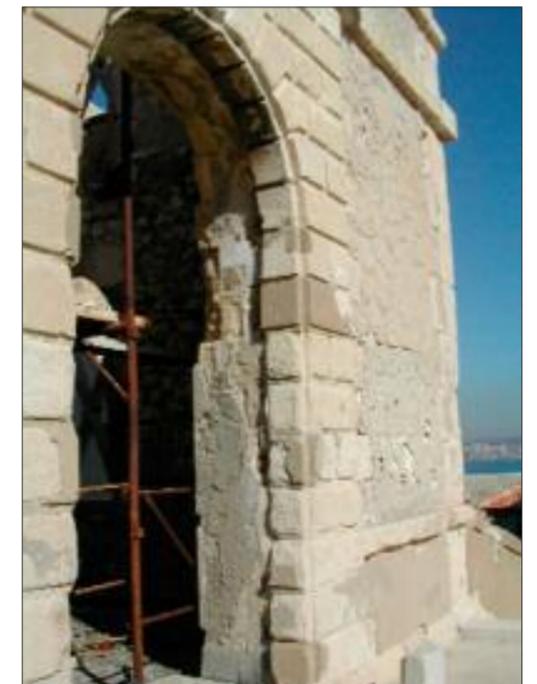
Sources: Archives communales 16F36. 1821

Devis des constructions à faire pour établir à l'Iles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune

Pierre tendre de la carrière du Castelet à Fontvieille, posée sur cales de bois de 4mm d'épaisseur maximum.

Sources: Archives communales 16F36. 1821

Devis des constructions à faire pour établir à l'Iles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune



Archives communales 16F36. 1821
Devis des constructions à faire pour établir à l'Îles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune
Projet pour 200 malades

«**Les planchers seront fait de poutres rondes portant les pièces de bois qui doivent recevoir l'aire. Chaque poutre aura 30cm de diamètre moyen ; aura 35 cm de prise dans les murs ou elle portera sur des quartiers de pierre de taille.**

Elles seront espacées l'une de l'autre d'1m25 cm mesuré de milieu au milieu de chaque poutre. Les pièces de bois destinées à recevoir l'aire, auront de 4 à 5 cm d'épaisseur et seront assez longues pour porter sur 3 poutres auxquelles on les clouera avec des clous du n°30.

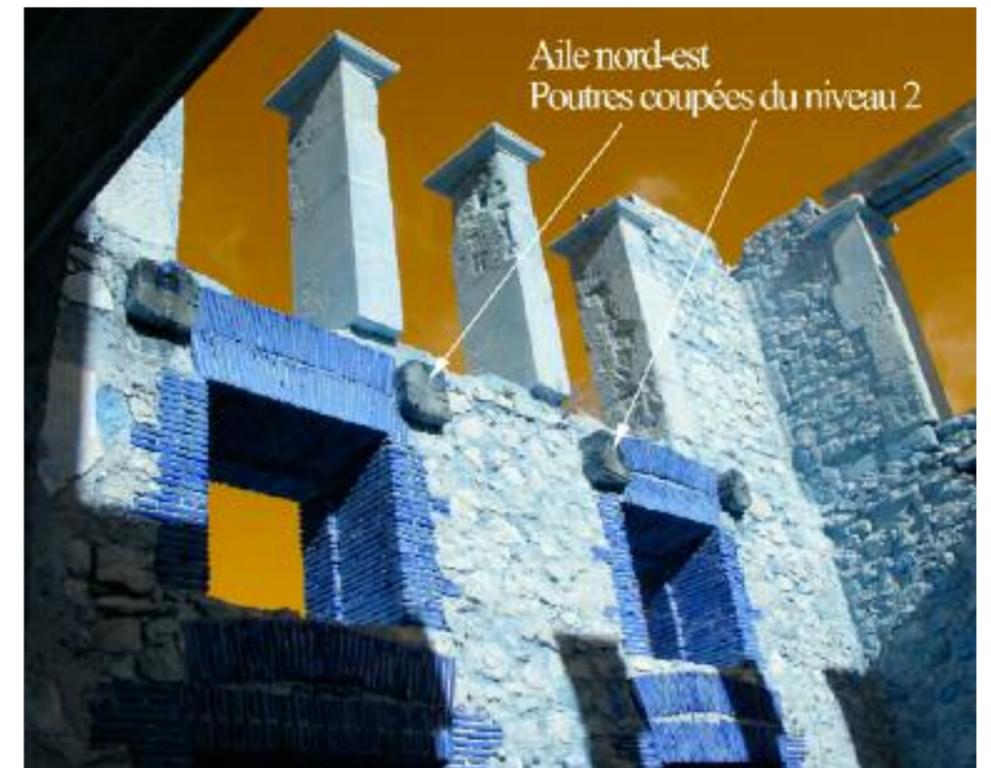
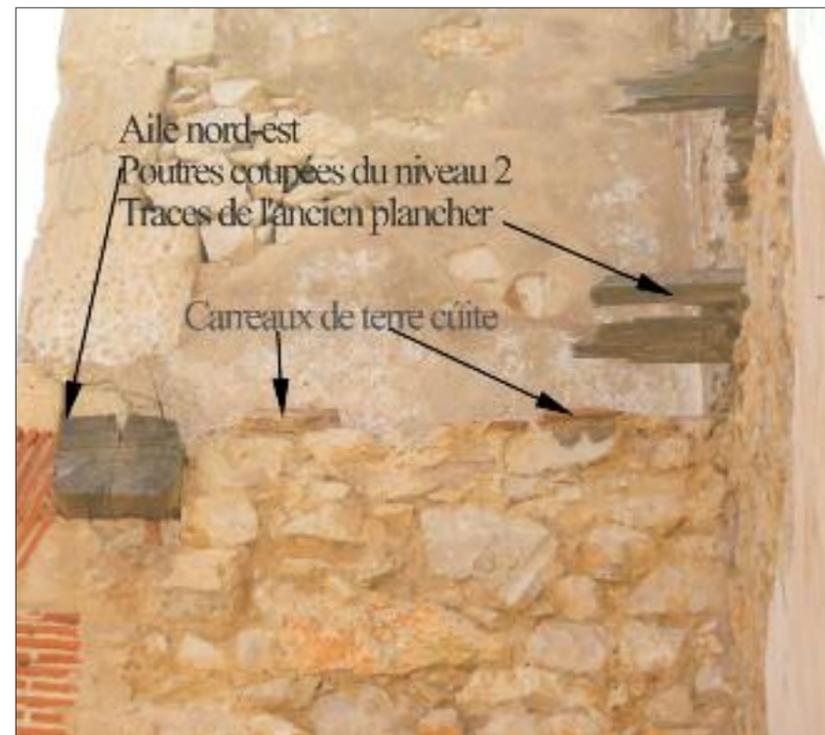
Le tout sera en bois de sapin du Dauphiné bien sain et bien sec, bien ajusté et posé parfaitement de niveau.»

L'aire sera de plâtre gris, bien dressée et nivelée dans toute son étendue. Elle recevra les carreaux qui seront posés et jointoyés au même plâtre tamisé grossièrement, après avoir été assemblés pour essai ? sur l'aire dans toute l'étendue de chaque salle.

Les carreaux seront posés, à rez de chaussée sur une aire de gravelage au mortier parfaitement nivelé et dressé par une forte couche de mortier fin qui recevra les carreaux en bain de même mortier.

Les plafonds ou lambris, seront faits sous les poutres du plancher avec des tissus de cannes, très forts parfaitement cloués aux poutres et enduits de 3 couches de plâtre fin. On attendra que la première couche soit bien sèche pour passer la seconde et ainsi pour la troisième. Cette dernière sera blanchie de 3 couches de lait de chaux quand elle sera bien sèche.

Les lambris, ou plafonds sous toitures seront faits de la même manière ; excepté cependant que la canne ne pouvant être attachée aux tirants des fermes ; elle le sera à des poutrelles que l'on placera exprès, à cinquante centimètres au dessous des tirants épaisseur du plafond comprise.



Les plans de charpente n'ont pas été retrouvés.

Les charpentes d'origine encore en place sont: une partie de la charpente du pavillon saint Roch. Une partie de la charpente de la Capitainerie. Une partie de la charpente du pavillon des Intendants. Les traces des anciennes charpentes subsistent encore sur les bâtiments ayant encore les murs.

Le descriptif du projet pour 200 malades donne des précisions sur les charpentes et couverture:

Archives communales 16F36. 1821 ?

Devis des constructions à faire pour établir à l'Îles de Ratonneau un hôpital de malades atteints de la fièvre jaune

Projet pour 200 malades

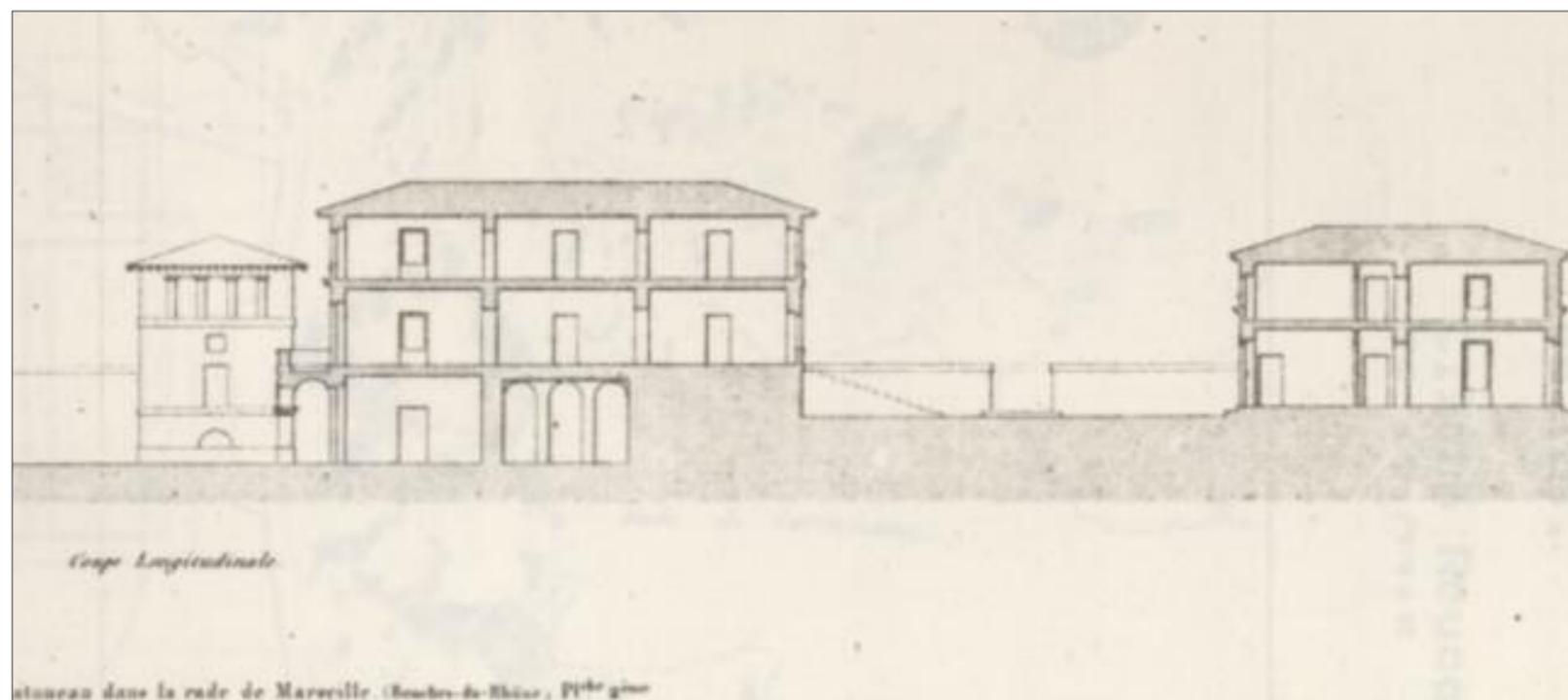
La toiture se compose, selon l'usage de Provence, **des chevrons des planches qu'ils doivent porter et des tuiles posées sur ces planches. Les chevrons seront espacés de 25 cm de milieu en milieu.** Ils auront 10 cm sur 8, seront parfaitement écartés et en bois de sapin ; sans nœuds sans éclats, sans gerçures ; et bien sec. Ils seront en saillie de 50 cm au delà du parement extérieur des murs. Les planches seront aussi très sèches sans aubier sans nœuds, ni aucun défaut ; ...

Les tuiles seront de la grande jauge, des plus épaisses et bien cuites. Elles seront posées en recouvrement d'un tiers de leur longueur ; le dernier rang dépassera le bout des chevrons de 10 cm pour former l'égout. Elles seront parfaitement alignées en tout sens et espacées de manière à ce que celles du dessus débordent suffisamment celles qui reçoivent les eaux. Les tuiles seront toutes maçonnées avec de bon mortier de chaux et sable. On emploiera du mortier fin passé au crible pour le jointoiment. Les ... seront parfaitement garnies et crépies. On emploiera à tous ces ouvrages que du mortier très gras.

Les bois de charpente seront en sapin du Dauphiné et des dimensions notées aux dessins de charpente. Ces bois seront équarris, bien dressés assemblés et posés. Les bois de menuiserie seront des meilleures qualité chacune dans son espèce. Ils seront ainsi que le bois de charpente sec, coupés depuis 4 à 5 ans ; de droit fil ; sans aubier, ni aucune pourriture. Ceux de menuiserie seront absolument exempts de nœuds, futées et tampons ?; Ils seront bien dressés ; corroyés et rabotés jusqu'au vif. Les différentes pièces en seront assemblées suivant les bonnes méthodes et ce qui sera journellement prescrit à l'entrepreneur qui se conformera strictement aux épaisseurs détaillées pour chaque pièce au métrage qui suit.

Les bois de charpente seront de Sapin du Dauphiné et des dimensions notées aux dessins de charpente. Ces bois seront équarris, bien dressés, assemblés et posés. Les bois de menuiserie seront des meilleures qualité chacune dans son espèce. Ils seront ainsi que le bois de charpente sec, coupés depuis quatre à cinq ans ; de droit fil ; sans aubier, ni aucune pourriture. Ceux de menuiserie seront absolument exempts de nœuds, futées et tampons ; ils seront bien dressés, corroyés et rabotés jusqu'au vif. Les différentes pièces en seront assemblées suivant les bonnes méthodes et ce qui sera journellement prescrit à l'entrepreneur, qui se conformera strictement aux épaisseurs détaillées pour chaque pièce au métrage qui suit.

Tous les bois seront de la meilleure qualité, sans



Cette coupe datée de 1826, ne donne pas d'information précise sur les charpentes.

Concernant le descriptif des menuiseries nous avons deux sources principales:

-Source 1: 1er devis de 1821-archives communales -16 F36:

Le devis descriptif correspondant au deuxième projet revu à la baisse en 1822, projet qui a été réalisé, n'a jamais été trouvé, on peut donc penser que c'est le premier descriptif réalisé en 1921 qui a été utilisé pour décrire la façon des ouvrages.

Ce devis nous apprend que les menuiseries étaient peintes et ne précise pas l'essence des bois de menuiserie pour l'Hôpital Caroline: *«Les bois des menuiseries seront des meilleures qualité chacune dans son espèce.»*

-Source 2: ABDR 200E 34Port Dieudonné-

Devis Penchaud devis estimatif de l'établissement de la consigne et du logement des capitaines du port Dieudonné.

Dans le devis descriptif du lazaret du port, établi en 1828, MR Penchaud précise que les menuiseries seront en chêne et les volets en bois du nord.

Dans le devis descriptif de la chapelle du port Dieudonné, il précise que les menuiseries seront en chêne

VOLETS: Nous n'avons trouvé aucun vestige de volet dans les décombres. Les photographies anciennes de l'hôpital Caroline attestent pourtant de leur présence, de même que les feuillures découpées dans les encadrements en brique et quelques arrêts de volet encore en place.

Matériaux: Le devis descriptif réalisé en 1928 pour le lazaret du port Dieudonné (Frioul) atteste d'une prescription de bois du nord pour la réalisation des volets.

Forme: les photographies anciennes permettent d'affirmer qu'il y a une seule division verticale.

MENUISERIES:

Source 1: 1er devis de 1821 pour l'Hôpital Caroline :archives communales 16 F36:

Ce descriptif ne précise pas l'essence des bois à utiliser.: *«Les bois des menuiseries seront des meilleures qualité chacune dans son espèce.»*

Source 2: Devis pour le Lazaret du Frioul

ABDR 200E 34Port Dieudonné- Devis Penchaud devis estimatif de l'établissement de la consigne et du logement des capitaines du port Dieudonné. Rédigé de la main de MR Penchaud et signé en 1828

Ce devis précise: *«Menuiserie ferrée peinte et vitrée. Croisées au rez de chaussée.*

Croisées à deux vantaux sur dormant de 60 mm à grand carreaux, volets ordinaires, toutes en chêne, et volets en bois du nord, ferré avec fortes espagnolettes à 3 embages, 3 lacets, poignée ordinaire agraffes et pannetons, fiches françaises et à gonds.»

PORTES:

Source 2: Devis pour le Lazaret du Frioul

ABDR 200E 34Port Dieudonné- Devis Penchaud devis estimatif de l'établissement de la consigne et du logement des capitaines du port Dieudonné. Rédigé de la main de MR Penchaud et signé en 1828

« ...Portes à doubles panneaux à 1 vantail de 3m sur 1m de large, sur dormant en bois du nord ...»

PEINTURES: le devis daté de 1821 pour le premier projet mentionne *«on ne se servira pour la peinture que d'huile de noix et de bon blanc de ceruse de Clichy. L'impression sera à trois couches la première bien nourrie d'huile, les dernières de couleur; le tout parfaitement enduit d'épaisseur. Les fers seront peints de deux couches bien nourries d'huile.»*



vue générale porte fenêtre extérieur



profil à mouton et gueule de loup



détail mouluration



vue générale porte fenêtre intérieur



Espagnolette porte fenêtre



Détail intérieur porte fenêtre



fenêtre carrée

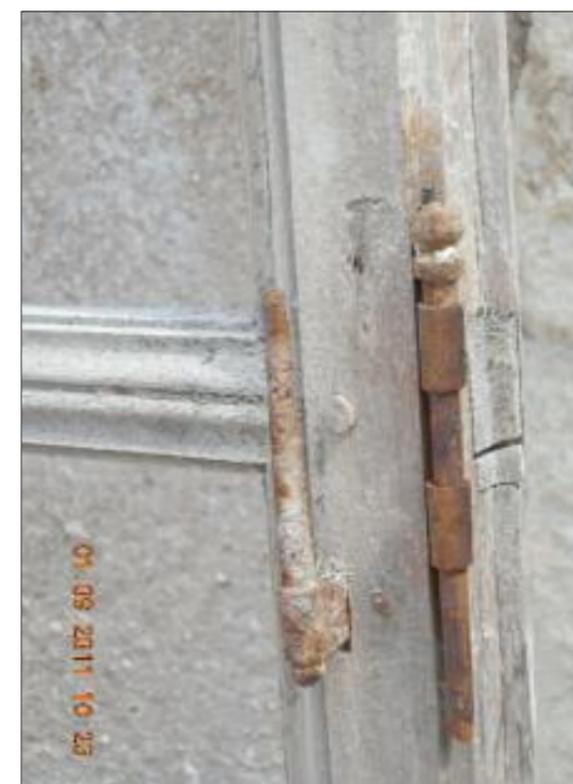
Croisée initialement située sur la façade sud ouest de l'avant corps de la capitainerie

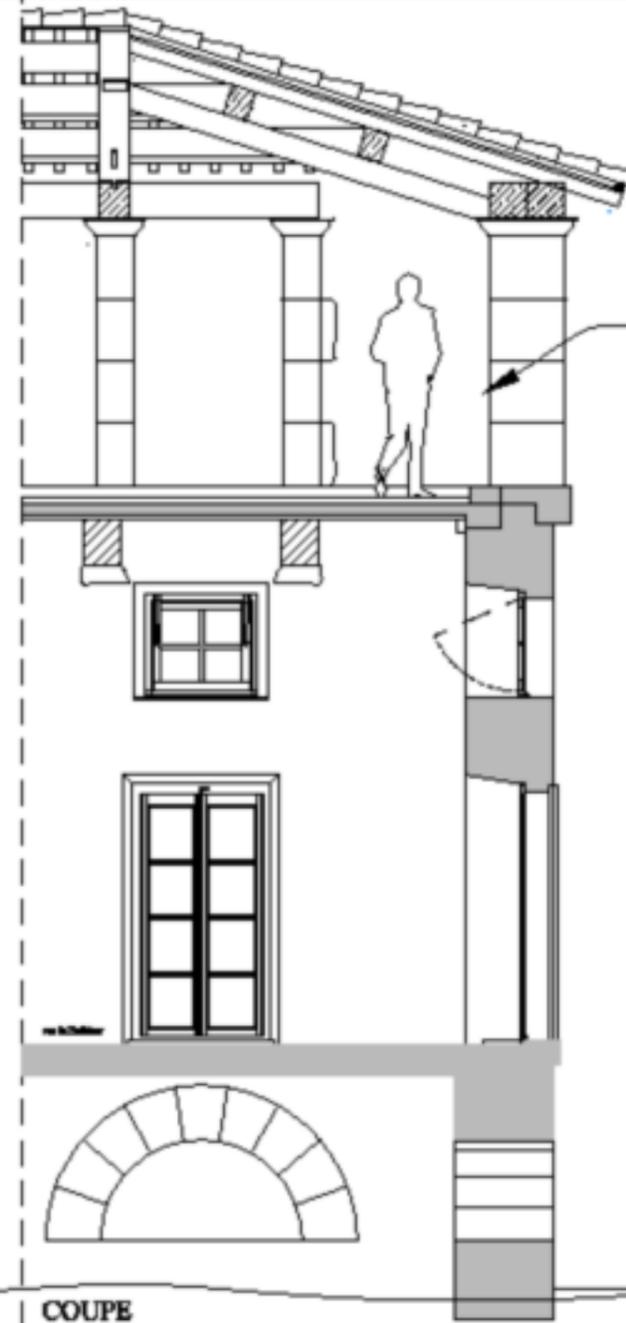
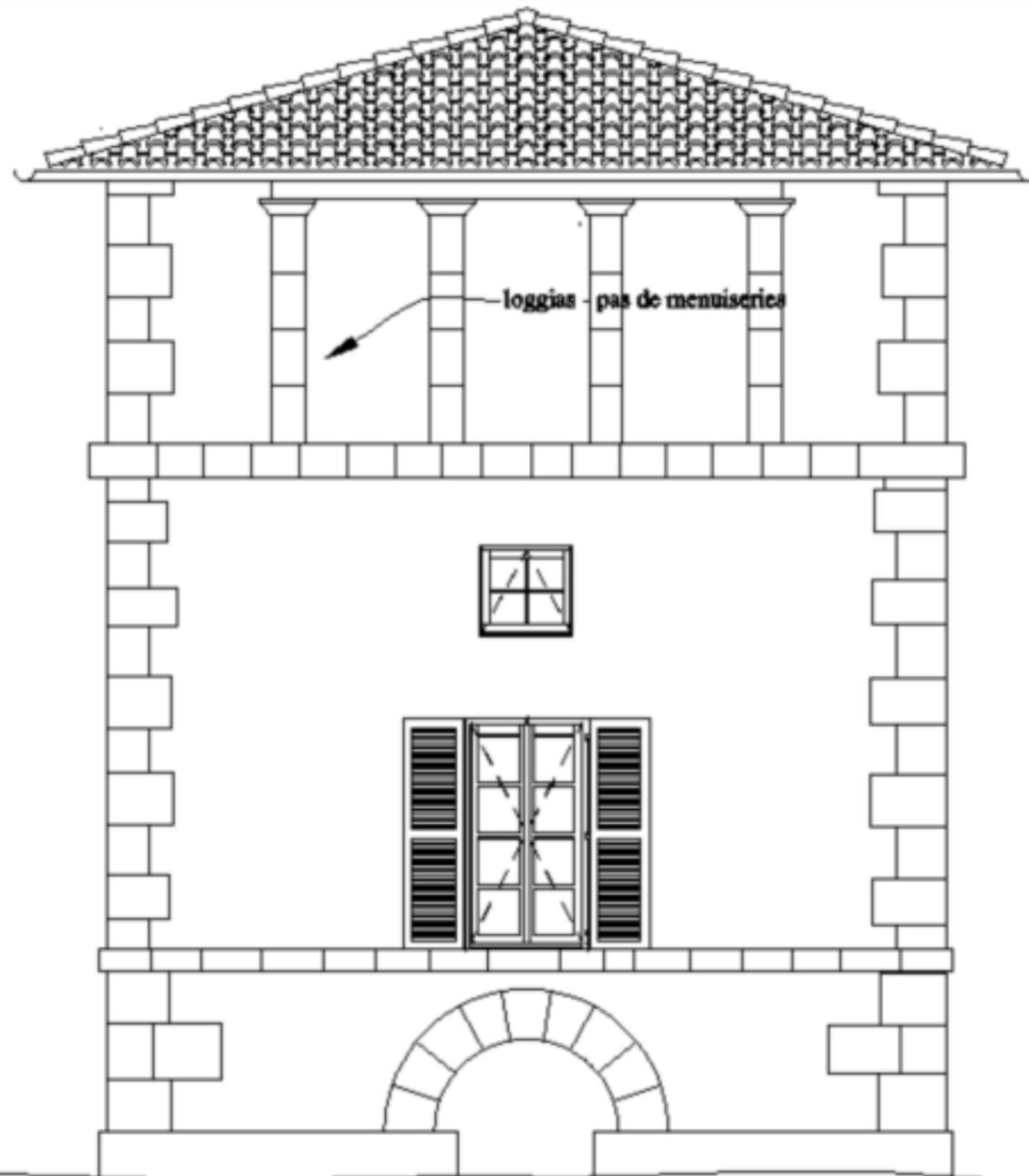


extérieur



Intérieur

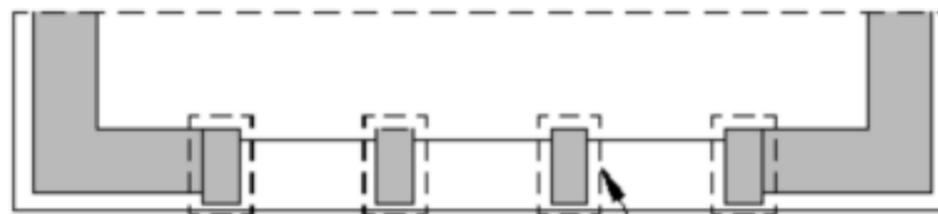




volets :
 Volets à lame persiennés:
 Vantaux de 30mm d'épaisseur, composés de montants, traverses hautes, basses et intermédiaire, montants intermédiaires suivant la configuration des menuiseries
 Lames inclinées assemblées par tenon et mortaise et entaillées dans les montants
 Ferrage par pentures et gong en fer forgé, fermeture par espagnolette et arrêt de volet à bascule en position ouverte

ELEVATION

COUPE

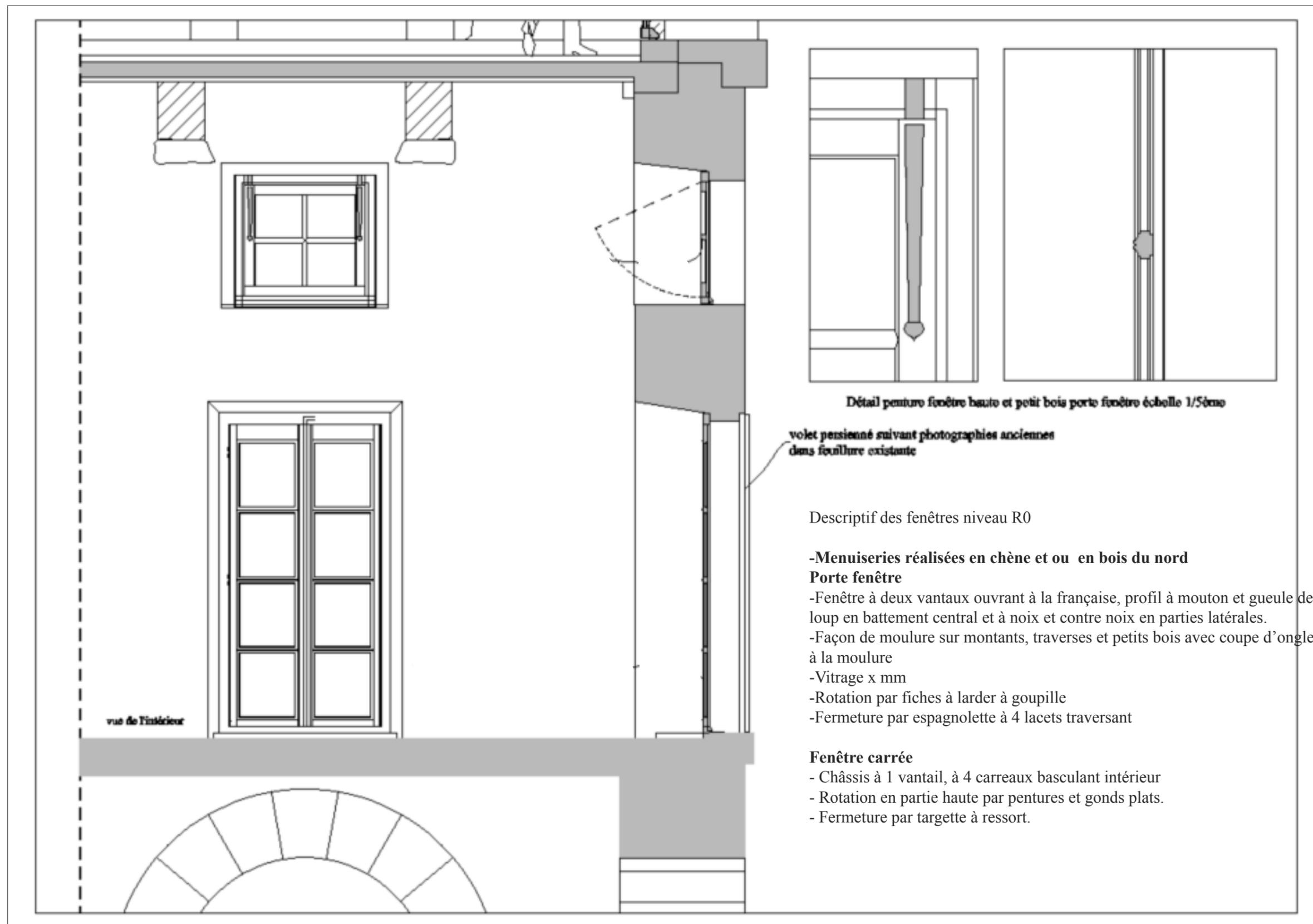


PLAN DU NIVEAU R1

saillie des chapiteaux

**PAVILLON CHEVALIER ROZE
 RESTITUTION MENUISERIES**

ANCIEN HÔPITAL CAROLINE ARCHIPEL DU FRIOUL 13007 MARSEILLE	Maitrise d'Œuvre: Ville de Marseille Maitrise d'Œuvre: DCRE-SECO-Division MH	Date: 09/02/ 2012 Echelle: 1/50ème
PAVILLON CHEVALIER ROZE	Phase: restitution Documents: menuiseries	Destiné par: C d'Ortolà



1 -SOURCES

1-1 Archives :

1-1-1 ARCHIVES DEPARTEMENTALES

- **200 E 34 , devis Penchaud daté du 10 juin 1830**

Contenu : devis estimatif des réparations à exécuter aux toits, chéneaux de l'hôpital Ratonneau (suite à une tempête)

- **200 E 1303, daté du 10 juin 1930 (signé Penchaud)**

Contenu : devis estimatif de la peinture de toutes les ferrures de portes, croisées et de toutes les grilles en fer divisant la cour.

-**ABDR 200 E 34(aussi sous la forme 200 E 1303 ?), devis Penchaud daté du 26 octobre 1826**

Contenu : devis estimatif de l'établissement de la consigne et du logement des capitaines du Port Dieudonné

1-1-2 ARCHIVES COMMUNALES

- **Série 16 F Article 36 –Port – Intendance Sanitaire – 1820 1840**

Contenu : descriptif du premier projet pour l'hôpital Ratonneau pour 200malades

1-1-3 ACADEMIE DE MARSEILLE :

Penchaud (Michel-Robert)

Mémoire de l'Académie de Marseille, Tome 8, 1810 2eme partie,
6 mai 1810 discours de réception à l'académie de Marseille

1-1-4 ARCHIVES CHAMBRE DE COMMERCE

-**liasse non cotée date 8 mars 1823**

contenu : compte rendu commission avec préfet et entrepreneur Ponsard pour projet revu à la baisse

-**liasse non cotée date 15 mars 1823**

contenu : description du nouveau projet revu à la baisse par Penchaud

-**Liasse non coté date 5 juillet 1822**

contenu : courriers

1-2 Iconographiques :

1-2-1 Archives Départementales des Bouches-du-Rhône :

·Plan des aménagement réalisés en 1850 par Vaucher lors du transfert du lazaret continental à l'hôpital Caroline par Vaucher. Rez de chaussée. A.D.13.812

·Plan des aménagement réalisés en 1850 par Vaucher lors du transfert du lazaret continental à l'hôpital Caroline par Vaucher. Premier étage A.D.13.812

1-2-2 Archives de la Chambre de Commerce. Marseille - Musée de la Marine

Le Monde Illustré 1897 -. La cour de L'Hôpital Caroline en 1887 (photographie) Marseille.

1-2-3 Musée du Vieux Marseille

Plan de situation et plan d'ensemble - Gravure de J.J. OLIVIER et MOISY - Document F94S1974

Coupe transversale et coupe longitudinale - Gravure de J.J. OLIVIER et MOISY Document F94S1975

1-2-4 Service de l'inventaire :

Photographies 1975 Roucaute – Heller

Restitutions réalisées en 1975 par le service de l'Inventaire N Pegand et G Bruel

Relevés photogramétriques des élévations principales, 1975

1-2-5 Archives privées:

Plans, coupes élévations, minutes de relevé.PV de chantiers- Photographies - Le Fur (Axelle), architecte pour l'association Caroline.

2 BIBLIOGRAPHIE

Bels (Marie) L, architecte M. > R. Penchaud Marseille « Marseille 1831 », août 1992, pp. 52 > 69.

Bertrand de Balanda (Sophie) et Boudou (Philippe), « Médecine et surveillance. Architecture de quarantaine. L'hôpital Caroline du Frioul ». Mémoire de l'I.N.A.M.A. Marseille, 1979, 2 tomes.

Bertrand de Balanda (Sophie) et Boudou (Philippe), Caroline du Frioul, Provence Historique, 1980, 58^e année, n 4, pp. 2 > 4.

Dautier (Yves) «Etablissement hospitalier- Lazaret du Frioul » service de l'inventaire - 1976

Dautier (Yves) « Etablissement hospitalier- Hôpital Caroline » service de l'inventaire - 1976

Durand (Isabelle) « Sur les pas d'un architecte antiquaire Michel-Robert Penchaud », *Bulletin de l'Essor, numéro hors série spécial Marseille*, septembre 2002.pp.3-9.

Georges (François [professeur]) « l'Hôpital Caroline » Patrimoine - La revue du Conservatoire de Patrimoine Médical de Marseille, octobre 2009

Hildesheimer (Françoise) « les lazarets sous l'ancien régime », *Monuments historiques : l'architecture des hôpitaux* n°114 – Avril/mai 1981

Laget (Pierre-Louis) « les lazaret et l'emergence de nouvelles maladies au XIXe et au début du Xxe siècle – In situ n°2 – 2002- DRAC du Nord-Pas-de-Calais

Riani (Annick), l'hôpital Caroline Marseille 181, septembre 1997, pp. 61 > 67.

Richard (François-Noël): « Il était une fois les îles du Frioul » étude non publiée.